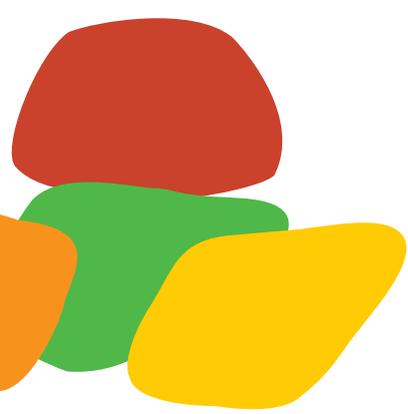




Actu

Le Président de la République **Nicolas Sarkozy**  
**en visite à Agde** pour parler tourisme



LE JOURNAL D'AGDE  
est édité par la Mairie d'Agde  
Service Communication  
34306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 62 10  
Fax 04 67 94 62 19  
http : www.ville-agde.fr

**Directeur de la publication**  
Gilles D'Ettoire

**Directeur Délégué**  
Jérôme Cavailles

**Responsable de la Publication**  
Séverine Vrancken

**Responsable Adjointe de la Publication**  
Catherine Maurel

**Rédaction**  
Service Communication (Séverine Vrancken,  
Catherine Maurel, Gwenaëlle Moli, Laurent  
Uroz, Joël Tron, Laurent Gheysens)  
avec l'aimable collaboration du SICTOM  
(page 33), de Raffaella de Gennaro (page 31),  
ainsi que du service des Archives  
et de la Maison des Savoirs (pages 48-49)

**Graphisme, Studio a...**  
Tél. 04 67 01 00 95

**Fabrication et impression**  
EUROPRINT  
Tél. 04 67 74 12 03

**Photos**  
Service Communication, Didier Denestèbe  
(photo du dévoilement de la plaque  
en haut de la page 7), Mme Bigot-Gounard  
(photo en haut de la page 10), Pierre Ramond  
(page 14), Pierre Arnaud (pour partie pages 23  
à 26), Isabelle Chêne-Dubois (photo  
de "L'agenda de Suzie" page 27), Christiane  
Mothes (page 31), Eco-Emballages (page 33),  
Serge Carrié, Zakary Belany, Hector Moreno -  
Fred Ruiz, Charlotte Doulière © Ploum Compagnie,  
Dunnara Meas, Céline Aubertin, Bernard Richebé  
et Cosimo Mirco Magliocca (pages 40 à 45)

**Illustration**  
Atelier Gandalf (Agde Culture en page 47)

Imprimé sur papier 90 grammes  
Tirage, 21 000 exemplaires  
Dépôt légal, 3<sup>ème</sup> trimestre 2011  
ISSN 1625-7634



# La visite Présidentielle

ACTU

p. 4

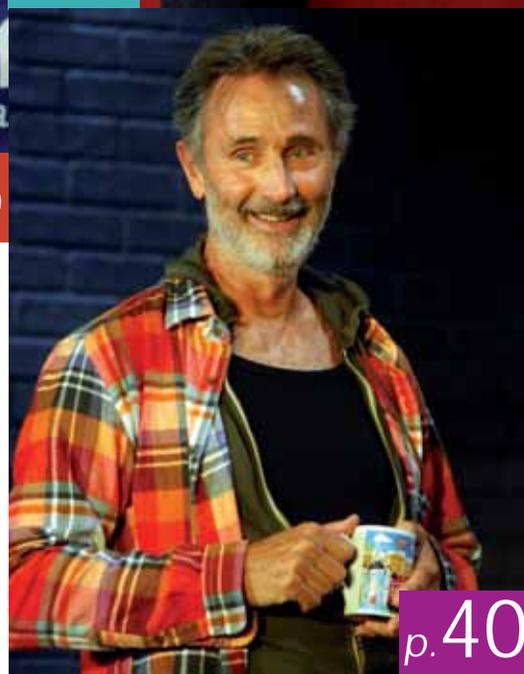
## CINÉMA LES "HÉRAULT DU CINÉMA"



p. 22

p. 35

## LE POINT SUR... LE CIT



p. 40

## CULTURE une nouvelle saison



# | SOMMAIRE |

## ACTU P. 4

- Le Président de la République Nicolas Sarkozy en Agde pour parler tourisme
- La Ville d'Agde reçoit le label "Bien vieillir, vivre ensemble"
- Le Préfet Claude Baland en visite sur Agde
- La Criée ne connaît pas la crise...
- VinoCap, un salon devenu incontournable pour l'activité viticole

## HOMMAGE P. 14

- Hommage à Laurent Antoine, Maire-Adjoint honoraire d'Agde

## AMENAGEMENT P. 15

- Un territoire en pleine modernisation : inaugurations de la rue Jean Jaurès, du premier square des Cayrets, de l'avenue de Cassiopée et du boulo-drome Brandani ; visite du chantier de la maison de retraite du Capiscol
- Les services Techniques... au service des Agathois
- La "pub" oui, mais pas n'importe comment...

## CINEMA P. 22

- Un succès exceptionnel pour la cuvée 2011 des "Hérault du Cinéma"
- Agde, terre de tournages

## SPORT P. 28

- Agde, ville sportive !
- L'équipe réserve du ROA championne de France !

## JEUNESSE P. 31

- City Raid Andros : 36 jeunes Agathois en finale à Paris
- Un toit pour les pigeons

## ENVIRONNEMENT P. 33

- Trions mieux, recyclons plus !
- Un chantier d'insertion au camping de la Tamarissière

## LE POINT SUR... P. 35

- Les nouveautés du CIT

## CULTURE P. 40

- Une nouvelle Saison se profile...
- Pascal Reynier, facteur de luths
- Brèves de culture

## PATRIMOINE ET TRADITIONS P. 48

- Les grands voyages
- Les Journées du Terroir, déjà une décennie d'animations aux couleurs locales !
- "Agde au fil du temps", un succès qui se confirme d'année en année

## DU CONSEIL P. 56

- Vu et adopté !  
Ce qu'il faut retenir de la séance du 23 juin 2011

## LIBRE EXPRESSION P. 60

## RETROSPECTIVE P. 61

# Edito

## du Maire



C'est avec fierté que nous avons accueilli, au cœur du mois de juillet, le Président de la République Nicolas Sarkozy pour une visite consacrée au tourisme. Le choix de notre cité pour venir débattre des

évolutions de cette activité économique qui est essentielle à notre territoire, vient consacrer la notoriété de notre destination et le caractère exemplaire de son développement. La visite du Centre Aquatique est venue souligner l'importance des investissements susceptibles de renouveler et de moderniser nos infrastructures et par là même, notre offre touristique.

C'est dans cette logique que seront lancés, tout au long des prochains mois, l'extension du Golf, le réaménagement des quais du Centre-Port, la restructuration de l'île des Loisirs et l'embellissement du Front de Mer au Grau d'Agde. Il en va de la pérennité et de la création directe de milliers d'emplois qui, de par leur nature même, ne sont pas délocalisables.

Le développement touristique nous impose d'être toujours plus audacieux et imaginatif, et surtout de mieux tenir compte de nos atouts naturels et patrimoniaux. Le Cap d'Agde a, en effet, vocation à devenir la capitale touristique d'un territoire élargi intégrant l'étang de Thau, Sète, Pézenas, Mèze, Bouzigues et les nombreux autres joyaux que ce territoire recèle. C'est d'ailleurs la volonté déjà exprimée par une majorité de communes conscientes, au-delà des clivages politiques, des enjeux économiques qui se jouent avec la définition de ce nouveau périmètre.

En enracinant notre destination dans un territoire à l'identité mieux affirmée et en rénovant nos équipements ainsi que les espaces publics de nos stations, nous renforçons l'attractivité de notre offre touristique, en lui ouvrant, pour l'avenir, de nouvelles perspectives de développement.

**Gilles D'Ettore**  
Député-Maire d'Agde

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE NICOLAS SARKOZY en Agde pour parler tourisme

“UN SECTEUR D'AVENIR, MAJEUR POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE”



La page d'accueil du site internet elysee.fr où la visite d'Agde était en première page des actualités

Ce mardi 26 juillet, le Président de la République Nicolas Sarkozy est venu sur Agde participer à une table ronde sur le thème du tourisme. Un choix qui s'imposait naturellement quand on sait que notre commune est la première de France en termes de capacité d'accueil, que l'Hérault est le 4<sup>ème</sup> département français en termes touristiques et que le Languedoc-Roussillon est lui aussi, dans ce domaine, la 4<sup>ème</sup> région de France.

Accueilli par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le Préfet de Région Claude Baland, le Sous-Préfet Philippe Chopin et toute une délégation d'officiels, le Président s'est d'abord rendu sur le Front de Mer au Grau d'Agde, où il a été accueilli par une foule de touristes enthousiastes et pour le moins surpris de le croiser sur leur lieu de villégiature. L'occasion de s'entretenir avec des professionnels de la restauration sur l'état de leur profession et les tendances de la saison. Il a ensuite visité le Centre Aquatique, où il a dévoilé une plaque commémorative après avoir salué l'ensemble des ouvriers qui travaillent sur le chantier. Il a pu

observer la qualité de l'ouvrage réalisé, saluant au passage les concepteurs du projet ainsi que les ouvriers et les ingénieurs pour le travail accompli. **“Vous pouvez être fiers de ce que vous faites. J'imagine les trésors de compétences et de technologies nécessaires pour construire un ensemble de cette nature”**. Evoquant ensuite le tourisme de manière plus générale, Nicolas Sarkozy a souligné combien les touristes étaient devenus *“de plus en plus exigeants. Ils attendent des lieux où chaque membre de la famille pourra être pris en charge et c'est pourquoi un Centre Aquatique tel que celui-ci est essentiel. C'est un investissement lourd mais c'est en même temps une possibilité d'attractivité extraordinaire qui va vous*



permettre surtout d'allonger la durée de la saison et c'est très important, notamment en termes de création d'emplois. Il n'y a en effet pas d'avenir pour notre pays sans travail et sans investissements".

Pour finir, le Président de la République est allé à la rencontre des acteurs du tourisme et des Agathois pour une table ronde sur "le tourisme en France", organisée au Palais des Sports. "Un secteur d'avenir, majeur pour l'économie française, a-t-il souligné, qui a un impact considérable sur notre économie avec 192 millions de nuitées enregistrées en 2010 dans l'hôtellerie pour un pays qui compte 65 millions d'habitants. Quant aux dépenses touristiques, elles représentent 6 % de notre PIB (Produit Intérieur Brut), 235 000 entreprises et près de 2 millions d'emplois".

Plus de 2 000 personnes ont assisté à cet échange au cours duquel le Président de la République a été de nombreuses fois - et longuement - applaudi par l'assistance, et auquel participaient également le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie François Baroin et le secrétaire d'État en charge du Tourisme Frédéric Lefebvre.

Le Député-Maire Gilles D'Ettore a ouvert les prises de parole en souhaitant au Président de la République la



1 | 2 Une foule surprise mais tout aussi enthousiaste  
3 | 4 de rencontrer le Président de la République,  
qui est allé à la rencontre des touristes du Grau  
d'Agde ainsi que des commerçants du Front de Mer

bienvenue "dans la station préférée de Pierre Racine, le Président de la Mission d'Aménagement du Littoral Languedocien, ainsi qu'il l'écrivait dans ses mémoires "Mission Impossible ?". La station du Cap d'Agde a été créée selon la volonté du Général de Gaulle, qui fut en la matière comme en d'autres un visionnaire. Aujourd'hui, 40 ans après, nous travaillons à améliorer l'accueil avec des efforts considérables réalisés notamment en termes de sécurité. Notre objectif est désormais d'élargir la saison, en valorisant notre terroir, notre culture et notre environnement, car le tourisme est le moteur de l'ensemble de notre



5



6

*activité économique. Votre présence aujourd'hui parmi nous est un signe très positif, significatif de votre engagement, car le tourisme est une vraie chance pour la France."*

Le Directeur de l'Office de Tourisme, Christian Bèzes, a ensuite animé la table ronde, à laquelle participaient cinq représentants régionaux du tourisme, Mme Pascale Jousset-Védrine, Directrice d'un parc d'aventure à Villeneuve-les-Maguelone, Mme Agnès Jullian, Vice-Présidente de la Région en charge du tourisme, M. Michel Espada, Fondateur et Président du Groupe Garrigae, M. Philippe Robert, Président départemental de la Fédération de l'hôtellerie de plein air et M. Jacques Mestre, Président régional de l'Union des métiers de l'industrie hôtelière. Ils sont, chacun dans leur domaine de compétences, intervenus tour à tour, interrogeant le Président Nicolas Sarkozy sur les questions qui leur tenaient à cœur. L'occasion, pour ce dernier, d'évoquer un certain nombre de thèmes durant près d'une heure trente.

Premier d'entre eux, "la qualité du service" à laquelle il faut s'attacher, a souligné le Président. A ce niveau, un double travail

est à réaliser, entre l'investissement d'une part et la formation des personnels d'autre part, étant entendu que "la qualité de l'accueil est essentielle si l'on veut attirer de nouvelles clientèles". Il a également souligné la nécessité de rechercher, dans ce domaine, non pas la quantité mais "la qualité" avec des "touristes qui soient respectueux de nos paysages, de notre mode de vie...".

Nicolas Sarkozy a également annoncé l'"expérimentation d'un guichet unique dans la Région", à destination des porteurs de projets touristiques et parce qu'il est important, selon lui, de "changer notre rapport à l'administration". En matière d'espaces protégés, il s'est déclaré favorable à l'"organisation d'un tourisme intelligent, d'un tourisme protégé. Je suis contre le sectarisme de ceux qui disent qu'il ne doit rien se passer dans les espaces protégés. On doit pouvoir continuer à y pratiquer une activité agricole, viticole ou piscicole. La nature a besoin de l'Homme comme



7



8

encore trop frileuses. " Je voudrais qu'on considère comme normal de prêter de l'argent à ceux qui en ont réellement besoin, que ce soit pour développer ou pour créer une activité".

Concernant la TVA à 5,5 %, il a confirmé son maintien. "Pourquoi remettre en cause un acquis alors que nous nous sommes tant battus pour l'obtenir ? Au nom de quoi compliquer la tâche de ceux qui veulent travailler plus et qui, au contraire de

la restauration rapide, créent des emplois?".



9

Le Président a aussi évoqué la nécessité de faire converger en Europe les modèles économiques et fiscaux, une question sur laquelle "la Chancelière allemande Angela Merkel et moi-même feront des propositions fin août, a-t-il précisé. Dans la zone euro, nous possédons la même monnaie mais cette union doit aller plus loin en harmonisant notamment les conditions de concurrence. Il faut penser européen et non franco-français".

Concernant la difficulté de certains professionnels, notamment les petites structures, à appliquer les normes en matière de handicap, incendie et sécurité, le chef de l'Etat a dit comprendre leur point de vue tout en insistant sur l'importance qu'il y avait à respecter les règles édictées. Particulièrement sensible à la question du handicap, il a rappelé que celui-ci "peut toucher chacun

*L'Homme a besoin de la nature. Il y a juste un équilibre à trouver. En outre, il ne peut pas y avoir de tourisme s'il n'y a pas d'activité de production, les deux sont complémentaires".*

S'agissant du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement), et de l'aide financière éventuelle que l'Etat pourrait apporter aux petites entreprises du secteur, le Président s'est dit plutôt favorable à un renforcement des fonds propres des entreprises, là où, selon lui, les banques sont

5 [ 9 Lors de son discours sous la nef du Centre Aquatique, le Président de la République a salué la qualité du travail réalisé félicitant les ouvriers pour leur savoir-faire

6 Le Député-Maire Gilles D'Ettore a présenté au Président de la République, entouré de ses Ministres Baroin et Lefebvre, les différents équipements du Centre Aquatique en compagnie de l'architecte Luc Demolombe

7 [ 8 10 [ 11 Après avoir visité l'établissement, le Président Nicolas Sarkozy a dévoilé une plaque commémorative de son passage au Centre Aquatique



10



11



12



13



14



18



19

*d'entre nous à tout moment de la vie". S'agissant des charges sociales, il a invité les professionnels à non pas rechercher une exonération supplémentaire mais à jouer notamment avec les heures supplémentaires, "un système gagnant-gagnant" puisqu'il rime avec "charges allégées pour les employeurs" et complément de salaire "non imposable pour les employés". Revenant ensuite sur la question plus générale de l'emploi et du chômage, il a rappelé qu'entre la France et l'Allemagne, "la réalité est différente. Alors que notre pays voit sa population active croître chaque année d'environ 100 000 nouveaux demandeurs, notre voisin, lui, voit la sienne baisser d'autant".*

Le Président a aussi assuré les professionnels du soutien de l'Etat pour le développement de nouveaux sites UNESCO en France (NB : sur les 37 existant en France, 6 se trouvent en Languedoc-Roussillon). "Le Ministre se tient à votre disposition si vous souhaitez un partenariat pour porter ensemble de nouveaux sites". La question du Canal du Midi et de ses platanes malades lui a permis de rebondir sur le développement du transport fluvial. "Je crois en son avenir" a-t-il affirmé avant d'évoquer le grand projet de "construction du canal Seine-Nord, qui fera 100 km de long sur 60 mètres de large et 7 mètres de profondeur". Derniers points abordés lors de cette table ronde : la nécessité d'une "plus grande souplesse dans l'application de la Loi



15



16



17



20



21



22

Littoral" mais tout en restant "vigilant quant au respect des règles afin de protéger notre littoral" et la responsabilisation des Préfectures afin qu'elles puissent délivrer elles-mêmes certaines autorisations, comme dans le domaine des activités de pleine nature, et que celles-ci ne soient pas obligées de remonter jusqu'au Ministère.

Comme Nicolas Sarkozy l'a souligné en conclusion : "je crois aux projets, à l'investissement, à l'ambition pour notre pays, aux Maires qui prennent des risques, qui sont des bâtisseurs et qui s'engagent. Aujourd'hui, il nous faut retrouver le goût de l'audace. Ce que je retiens de cette table ronde, c'est votre amour pour votre territoire et votre volonté d'agir. Ce que vous demandez, c'est juste : laissez-nous travailler".

- 12 Plus de 2 000 personnes ont assisté à la table ronde sur le tourisme organisée en ce 26 juillet au Palais des Sports
- 13 Le Député-Maire Gilles D'Ettore présentant son épouse au Président de la République
- 14 Le Président Nicolas Sarkozy,
- 15 [ 16 à son arrivée au Palais des Sports, a salué les Agathois et les élus locaux venus l'accueillir
- 17 [ 22 Les représentants des différents secteurs du tourisme ont interrogé le Président de la République lors de la table ronde animée par Christian Bézes, directeur de l'Office de Tourisme
- 18 [ 19 Le Président Nicolas Sarkozy a participé
- 20 [ 21 à la table ronde en compagnie du Ministre de l'Economie et des Finances, François Baroin et du Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Frédéric Lefebvre

# LA VILLE D'AGDE

## reçoit le label "Bien vieillir, vivre ensemble"

*Le 30 juin dernier, lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue au Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale à Paris, Agnès Lambiès, Adjointe chargée des actions en faveur de l'Age d'Or, a reçu, des mains de Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Cohésion Sociale, et de Madame Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée de la Santé, le label "Bien vieillir, vivre ensemble 2011" pour la Ville d'Agde.*

Ce prix récompense la politique sociale menée par notre ville, depuis plusieurs années maintenant, en faveur de ses aînés et notamment la mise en place du dispositif de la carte Mirabelle, dispositif que Mme Lambiès a présenté le 30 juin lors de l'une des deux tables rondes organisées autour des actions innovantes développées par les communes. Rappelons qu'aujourd'hui, cette carte compte 5 450 retraités inscrits et 80 ateliers portés par des bénévoles. Elle est le fruit d'une volonté municipale de lutter contre l'isolement tout en répondant aux besoins exprimés par les retraités de transmettre leurs savoirs ou leurs passions.

En obtenant le label cette année, Agde fait donc partie des 38 villes distinguées "pour inscrire au cœur de leurs préoccupations et de leurs territoires le bien-être de nos aînés", comme l'a rappelé Mme Nora Berra dans son discours, avant d'expliquer que "l'objectif de ce label est d'assurer aux aînés une meilleure qualité de vie dans les villes et de les inciter à adopter des attitudes positives pour un vieillissement actif et en bonne santé. Il répond aussi à une volonté de partage et de réseau. Les villes françaises labellisées sont maintenant partie prenante du réseau mondial "villes amies des aînés". Cela va leur permettre de bénéficier de contacts et d'échanges d'expériences avec d'autres villes, semblables ou différentes, réparties sur tous les continents".



Pour l'heure, Agde s'est engagée, dans le cadre du label, à respecter un cahier des charges et à élaborer un calendrier sur un cycle de 5 ans avec en année 1, la réalisation d'un audit réalisé par un comité de pilotage ; en année 2, l'élaboration d'un plan d'actions sur trois ans, à partir des résultats de l'audit, et la mise au point des indicateurs de référence destinés à mesurer la mise en œuvre dudit programme ; en années 2 - 3 et 4, le lancement du plan d'actions et en année 5, l'évaluation des actions mises en œuvre au cours des trois années écoulées.

De retour de Paris, Mme Lambiès est venue présenter le label aux seniors agathois, le 6 juillet au Jardin de la Calade, aux côtés de Mme Keller, Adjointe en charge de la Solidarité Communale et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, faisant circuler le diplôme de main en main. Mais surtout elle a tenu à les remercier "parce que nous n'aurions pas obtenu cette distinction sans vous". Elle en a profité pour rappeler ensuite le dynamisme des seniors agathois "qui participent à l'enrichissement de notre ville, notamment au travers des animations dont certaines sont devenues des incontournables, à l'image des pièces de l'Atelier Théâtre, du Salon du Modélisme ou encore d'"Agde au fil du temps", pour n'en citer que quelques unes, car il y en a tellement...".

Enfin, elle a salué le personnel des foyers mais aussi Olivier Fournel, à l'initiative de la carte Mirabelle et l'ensemble des bénévoles.





# LE PRÉFET CLAUDE BALAND

## en visite sur Agde

### une JOURNÉE DE TRAVAIL CONSTRUCTIVE

**M**ercredi 25 mai, le Préfet de Région Claude Baland est venu en Agde accompagné du Sous-Préfet de Béziers, Philippe Chopin, pour une visite de terrain destinée à mieux appréhender les enjeux locaux, notamment en matière d'aménagement du territoire.

Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de Sébastien Frey, son Premier Adjoint et Conseiller Général du canton et de plusieurs de ses collaborateurs, avait choisi de commencer la visite par le Centre Aquatique, dont les travaux de construction sont en voie d'achèvement. L'occasion d'évoquer également l'aménagement de ce secteur situé au barycentre de la commune, qui a vocation, tout en accueillant des équipements sportifs et de loisirs, à constituer le poumon vert du territoire agathois.

La visite s'est poursuivie sur le littoral afin d'apprécier sur place la question de la cabanisation et de ses conséquences. Gilles D'Ettore a dit aux représentants de l'Etat la nécessité qu'il y avait, selon lui, à



sortir de cette situation par le haut, en valorisant les terrains situés en amont du cordon dunaire.

Les questions de sécurité ont aussi été à l'ordre du jour, notamment celles qui découlent de l'accueil des gens du voyage. Des travaux de sécurisation des sites ont été réalisés, dont l'un à l'entrée de l'île des Loisirs, comme ont pu l'observer les membres de la délégation.

Enfin, le projet d'extension du Golf a fait l'objet d'une étude attentive, à partir du point de vue qu'offre le Crossmed sur les terrains concernés.

Bref, une journée de travail constructive, qui facilitera, à n'en pas douter, l'avancée des projets portés par la Municipalité.



# LA CRIÉE

## ne connaît pas la crise...

**D**epuis 2009, d'importants travaux de réaménagement de la Criée aux Poissons du Grau d'Agde ont été réalisés en vue d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des pêcheurs. Autant vous dire que l'inauguration du nouveau quai de 330 mètres de long permettant à la flotte de 42 unités de pêche d'embarquer et de débarquer en toute sécurité était attendue par l'ensemble de la profession. Le couper de ruban officiel a été réalisé vendredi 10 juin par le Président du Conseil Général André Vézinhet et le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore en présence de nombreux élus de la ville au premier rang desquels Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général du canton d'Agde et Christian Théron, qui, en sa qualité de président de la SAEML (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale détenue par la Ville d'Agde à 51 % et par les pêcheurs à 49 %) a expliqué que *"les pêcheurs ont gagné en qualité d'amarrage et en qualité d'accessibilité à leurs bateaux. Ce réaménagement leur offre ainsi une meilleure fluidité dans le débarquement des poissons. Qui plus est, l'équipement du quai en bornes d'eau, d'électricité et en éclairage leur a également permis de gagner en confort de travail"*.

Pierre Guiraud, Président du Conseil Portuaire, a quant à lui évoqué la question des *"ressources halieutiques et notamment les poissons bleus, en particulier les sardines, les anchois et les thons, qui sont à un niveau préoccupant. Aujourd'hui, c'est toute la filière en Méditerranée et le métier de pêcheur lui-même qui sont menacés par cette raréfaction des espèces. Tous les ports subissent la crise. Cet investissement de 8,3 millions d'euros est donc lourd mais nécessaire, non pas pour pêcher plus, mais pour pêcher mieux !"*.

Pour l'année 2010, on peut déjà constater que le bilan de la Criée des Pays d'Agde est équilibré voire même en légère augmentation avec + 1 % par rapport à la valeur des produits vendus. Le nombre d'acheteurs est lui aussi en constante aug-

mentation. Ils sont ainsi plus de 61 à avoir été enregistrés en 2011.

Le Député-Maire Gilles D'Ettore a souligné pour sa part que *"ces travaux étaient nécessaires pour toute la profession qui représente 450 emplois directs et indirects sur Agde. La Ville et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ont contribué à hauteur de 10 % au financement de cette opération, très attendue par tous nos pêcheurs"*. Et le Député-Maire d'ajouter : *"il faut maintenir cette activité pour des raisons économiques mais aussi pour des raisons identitaires. Agde a besoin de ses pêcheurs"*.

Quant au Président du Conseil Général André Vézinhet, il a salué *"l'excellent travail réalisé par Christian Théron au niveau de la SAEML mais aussi au niveau du Syndicat Mixte des transports"* avant de rappeler que *"si le Département soutient la pêche en aménageant ainsi les ports, il agit aussi directement sur la ressource, en favorisant notamment l'immersion de récifs artificiels"*. Un dossier sur lequel Agde a déjà beaucoup investi en réalisant au cours des dernières années plusieurs campagnes d'immersion, qui ont commencé à donner des résultats très positifs sur la ressource.





# VinoCap,

## un salon devenu incontournable pour l'activité viticole



**V**éritabile ode à Bacchus et aux plaisirs épicuriens, le vin, qu'il soit rouge, rosé, blanc, ou bio, est une vitrine incontournable pour notre région. Reconnue mondialement, l'activité viticole possède depuis deux ans maintenant sa manifestation, VinoCap, sur les quais du Centre-Port.

Organisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en partenariat avec l'Office de Tourisme du Cap d'Agde, le rendez-vous a pour but de valoriser les producteurs viticoles de la région en invitant les visiteurs à goûter leurs crus. Cette année, le salon s'est tenu les samedi 21 et dimanche 22 mai, sous un soleil estival. 84 exposants étaient présents tout au long des quais, dont, bien entendu, la cave coopérative d'Agde-Marseillan.

L'inauguration a eu lieu le samedi matin, en présence du Député-Maire Gilles D'Ettoire, accompagné pour l'occasion de la plupart des maires des communes de l'Agglomération. Tous ont vanté ce salon qui, l'année dernière déjà, avait rencontré un beau succès d'audience et qui démontre, si besoin en est, que l'œnotourisme est une piste à développer.

Pour cette deuxième édition, des milliers de visiteurs ont arpenté durant deux jours les quais du Centre-Port, verre officiel de



VinoCap à la main, pour déguster les meilleurs crus régionaux. Cet afflux de population a également bénéficié aux restaurateurs et autres propriétaires d'établissements du quartier. Les visiteurs ont aussi apprécié les nombreuses animations proposées tout au long du week-end comme les conférences et les dégustations à thème, de quoi donner des idées pour les prochains repas et apéritifs.

Événement devenu incontournable, VinoCap s'ancre parfaitement dans la volonté de mettre en valeur le patrimoine et les valeurs viticoles de la région. Pour sa deuxième édition, le succès fut, encore une fois, au rendez-vous. Longue vie donc à VinoCap, qui a prouvé cette année encore qu'il est un rendez-vous majeur de l'avant-saison à consommer sans modération !

# HOMMAGE à LAURENT ANTOINE, Maire-Adjoint honoraire d'Agde

*Discours d'hommage prononcé par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore lors des obsèques du Docteur Laurent Antoine.*

**L**aurent Antoine nous a quittés après 76 ans de vie bien remplie. Arraché dans la douleur de sa terre natale algérienne, comme tous les Pieds-Noirs, Laurent gardera toujours la nostalgie de ce coin de France qu'il ne reverra plus. Peut-être est-ce l'épreuve de l'exil qui lui donnera le sens de l'abnégation et le goût du combat. Après ses études de médecine, il s'installe en 1965 en Agde, d'abord rue Chassefière puis à son fameux cabinet, avenue du Général de Gaulle. Sa disponibilité et son sens aigu de l'autre en font l'un des médecins les plus appréciés de notre cité.

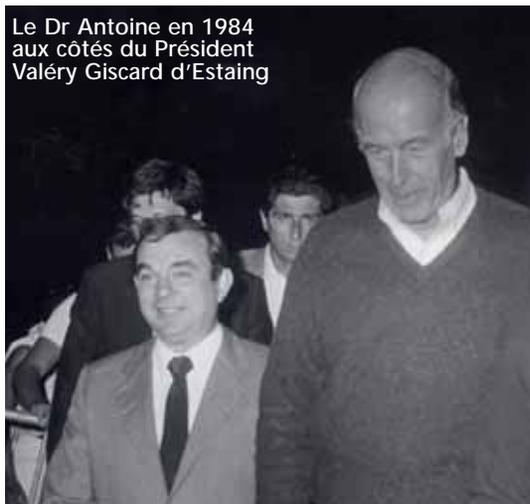
Le Docteur Antoine est un professionnel qui n'hésite pas, à toute heure du jour et de la nuit, à se déplacer pour soigner, rassurer et parfois même accoucher. Cette osmose est telle entre Laurent et le cœur d'Agde que, tout naturellement, il sera élu trois fois, de 1971 à 1989, aux côtés de Pierre Leroy-Beaulieu, de Guy Turreau puis de Raymond D'Ettore. Il servira pendant 18 ans, avec la même passion, sa ville, aux côtés de son épouse Zette qui savait l'épauler et avec laquelle il aura trois enfants : Eric, Laurent et Jean-François qui suivront tous, dans la droite ligne de leur père, toujours respecté, les mêmes études de médecine.

Laurent et Zette venaient d'ailleurs de fêter leurs 50 ans de mariage en décembre dernier. Cette passion de l'autre, cet humanisme font de Laurent un homme au caractère bien trempé mais aux décisions toujours réfléchies et modérées.

Il obtiendra logiquement la reconnaissance de la Nation à deux reprises avec l'obtention



Le Dr Antoine en mai 1987 aux côtés du Ministre de la Culture François Léotard à l'occasion du retour de l'Éphèbe au Cap d'Agde auquel il a particulièrement contribué



Le Dr Antoine en 1984 aux côtés du Président Valéry Giscard d'Estaing

de l'Ordre National du Mérite et des Palmes Académiques.

Malgré cette vie intense entre son cabinet, l'Hôpital et la Mairie d'Agde, le Docteur Antoine restera un homme simple aux plaisirs simples. Il aimait marcher avec son chien à la chasse, faire du vélo à travers les routes de notre arrière-pays, s'arrêter boire un café au bar de l'Horizon et contempler la mer.

C'est d'ailleurs au Grau d'Agde qu'il prendra sa retraite avec son épouse. Sa dernière apparition publique fut pour la pose, en février dernier, de la première pierre de la maison de retraite rattachée au Centre Hospitalier du Bassin de Thau. C'est parce que son nom et son humour résonnent encore dans la tête de nombreux Agathois que nous garderons à jamais son nom gravé sur ce site emblématique de Victor Lachaud.

Laurent est parti sans vouloir nous déranger. Il laissera, bien entendu, un grand vide, de celui que laissent toujours les grands hommes. Cette douleur que nous éprouvons aux côtés de son

épouse, de ses enfants et de ses quatre petits-enfants, ne doit pas nous faire oublier que Laurent Antoine voulait, comme tous les hommes de devoir et de passion, que nous poursuivions son œuvre dans le respect et l'amour de l'autre.

Sachons nous inspirer de sa vie, c'est la meilleure manière de lui rendre hommage. Ce ne sont pas quelques phrases qui peuvent retracer l'existence d'un tel homme mais plutôt ce que l'on a partagé et vécu avec lui.

# UN TERRITOIRE en pleine modernisation

*Ces derniers mois ont été riches en termes de chantiers d'aménagement et de modernisation de notre territoire. De la rue Jean Jaurès au Grau d'Agde à l'avenue de Cassiopée au Cap d'Agde, en passant par les Cayrets, ce sont tous les quartiers qui sont concernés par ces travaux d'embellissement de notre cité. Petite revue de détail...*

## Le Grau d'Agde poursuit sa modernisation avec la réfection de la rue Jean Jaurès

*Les travaux ont concerné, comme vous avez pu le remarquer, la réfection du revêtement de la chaussée et la mise à plat des trottoirs. Nous en avons aussi profité pour mettre aux normes les réseaux secs et humides qui sont désormais enfouis dans le sol. Le tout a nécessité un investissement*



*de 265 000 euros. Cet aménagement est important pour nous et pour le Grau d'Agde, qui, je le rappelle, est la première station balnéaire à avoir attiré des touristes à Agde, mais qui compte aussi 5 000 habitants à l'année. Notre objectif consiste maintenant à améliorer le Front de Mer, avec, entre autres, la protection de la plage grâce à la création d'un nouveau brise-lames à 130 mètres du trait de côte au niveau de Saint-Vincent, et la création d'un espace de promenade qui ira de Saint-Vincent à la digue. Enfin,*

Le Grau d'Agde continue sa transformation, et cette fois-ci, c'est la rue Jean-Jaurès prolongée qui a été inaugurée dans sa nouvelle configuration. Le ruban a été coupé dimanche 22 mai par le Député-Maire Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion d'une large délégation d'élus, ainsi que de nombreux riverains, lesquels ont ensuite emprunté la rue afin de se rendre compte des différents travaux réalisés. Comme l'a déclaré Gilles D'Ettore, "cet aménagement s'inscrit dans la droite lignée des opérations menées sur la partie de la rue Jean Jaurès située entre la rue des Ecoles et la place de la République et sur la rue Joseph Sers, dans sa portion comprise entre le quai Méric et la rue Jean Jaurès.



*il ne faut pas oublier la création d'un Centre Administratif en lieu et place d'une ancienne discothèque et qui réunira en un seul et même lieu la mairie annexe du Grau, la Police Municipale, La Poste, l'Office de Tourisme ainsi qu'une salle dédiée aux associations, et ce afin de faciliter l'ensemble de vos démarches. Comme vous le voyez, nous nous efforçons de conserver l'aspect authentique du quartier tout en lui apportant la modernité qui lui manquait, car le Grau d'Agde est et restera notre phare tourné vers la Méditerranée".*



## Inauguration du premier square des Cayrets Un investissement de 95 000 euros

Le quartier des Cayrets s'embellit de jour en jour, et mercredi 15 juin, c'est le square de la rue Pierre Lattes qui a été inauguré par le Député-Maire Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion d'une délégation d'élus au premier rang desquels son Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey. Ce square comprend différents jeux pour les enfants, ainsi que des bancs pour les parents et accompagnateurs, ce qui en fait un lieu de rencontres et d'échanges privilégié au sein du quartier.

Comme l'a rappelé le Député-Maire, "ce square est le premier des quatre espaces qui doivent voir le jour aux Cayrets. Vous le savez, ce quartier, qui va voir son visage définitif se dessiner dans les trois prochaines années, après

une décennie de travaux conséquents, nous tient particulièrement à cœur. Il a déjà permis, avec l'installation d'un centre commercial important, de créer 400 emplois auxquels vont venir s'ajouter ceux de la future maison de retraite aujourd'hui en cours de construction et qui va venir renforcer notre pôle sanitaire et social. A terme, ce quartier structurant pour notre cité accueillera quelque 700 logements. Il était donc essentiel pour nous d'y prévoir et créer des espaces de vie comme le square que nous inaugurons aujourd'hui, premier du genre avant ceux des rues Victor Pouget, Louis Rumeau et du Dr Van Cao. Il permet aussi bien aux enfants de s'amuser tranquillement qu'aux habitants que vous êtes de se rencontrer et d'échanger. Notre objectif a toujours été de privilégier la qualité de vie et d'embellir la ville d'Agde. C'est ce que nous faisons avec cette réalisation qui a nécessité 95 000 euros d'investissements et qui, je l'espère, comblera les attentes des plus petits et des plus grands".



## Inauguration des travaux réalisés sur le réseau routier de l'avenue de Cassiopée

*Inaugurer une route peut paraître incongrue... sauf quand il s'agit d'un chantier conséquent tel que celui réalisé sur l'avenue de Cassiopée au Cap d'Agde, longue de 900 mètres et qui avait été complètement déformée par les racines des pins. Il aura en effet fallu pas moins de 280 000 euros pour purger les*

*de grandes feuilles et de belles fleurs blanches en grosses grappes et dégage, qui plus est, une odeur censée éloigner les moustiques. Quant à ses racines plongeantes, elles permettront d'éviter à la chaussée toute neuve de se redéformer.*



*racines mais aussi refaire la totalité de la voirie. Le Député-Maire Gilles D'Ettore, entouré de son Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, de Richard Druille, Adjoint en charge de la Vie Quotidienne et de l'Environnement, et de plusieurs élus de la ville, a coupé le ruban officialisant cet aménagement le 10 juin dernier, en présence des riverains de l'avenue. Comme il l'a rappelé, "la Ville a déjà investi, rien que pour les travaux routiers de cette année 2011, pas moins de 5,5 millions d'euros. Il faut savoir que l'ensemble des voiries sur le territoire communal d'Agde représente plus de 200 km. C'est afin de pouvoir entretenir ce réseau qu'Agde s'est engagée dans un plan pluriannuel de trois ans, qui lui permet de programmer les opérations à venir". Avant d'inviter l'assistance à lever le verre de l'amitié, le Député-Maire a conclu ses propos en remerciant les représentants des Comités de Quartier pour le travail effectué afin de faire remonter les demandes des Agathois en matière d'aménagement urbain.*

*Pour la petite anecdote, les pins de l'avenue de Cassiopée ont été remplacés par des arbres appelés "Catalpa", ce qui signifie "haricot", en référence aux longues gousses qu'arbore l'arbre à la fin de l'été. Cette essence ornementale possède*





## Le boulo-drome du Môle s'appelle désormais Brandani

Pierre Brandani est, comme on dit par ici, une figure locale. Il a toujours habité au Cap d'Agde... bien avant même que la station balnéaire ne voit le jour ! Ses parents possédaient une maison sur la falaise et en 1936, sa mère, excellente cuisinière,



fonda le fameux "hôtel-restaurant du pêcheur" à la pointe du Môle. Pour en revenir à Pierre, il reste le plus vieux pêcheur du Cap d'Agde avec ses comparses MM. Ricard et Challies. Il continue d'ailleurs, pour le plaisir et malgré ses 79 printemps, de pêcher à la traîne, sur sa petite languedocienne de 6,20 mètres. En 1960, Pierre fait construire une maison sur l'actuel boulo-drome et joue aux boules devant chez lui. Depuis, le quartier du Môle et son boulo-drome se sont construits et Pierre y joue toujours aussi assidûment ; il a d'ailleurs remporté de nombreux concours. Jean-Pierre Cazaux, président de la Boule du Cap, ajoute qu'il a tou-



jours été fidèle au club dont il est licencié depuis plus de 28 ans. C'est donc non sans une certaine émotion que le Député-Maire Gilles D'Ettore a baptisé le boulo-drome ce mercredi 29 juin en dévoilant la plaque, une fois n'est pas coutume, en présence de l'honoré : *"Pierre Brandani, par votre simplicité et votre générosité vous faites honneur à la ville d'Agde. C'est pourquoi ce boulo-drome du Môle portera désormais votre nom"*.



## Gilles D'Ettoire en visite sur le chantier de la maison de retraite du Capiscol



Le 1<sup>er</sup> juillet, le Député-Maire Gilles D'Ettoire s'est rendu sur le chantier de la maison de retraite du Capiscol, "Les Jardins de Brescou", en compagnie de Sébastien Frey, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et Conseiller Général de l'Hérault, de ses Adjoints Yves Mangin, chargé de la Santé et du Handicap et Anne Houlès, déléguée au Logement, de Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale chargée de l'Insertion professionnelle ainsi que des représentants de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), à l'origine de cette réalisation et ce, afin de se rendre compte de l'avancée des travaux. Ce projet privé, qui doit être livré mi-novembre 2011, viendra compléter l'offre que constitueront la structure des Cayrets, portée par la Mutuelle du Bien Vieillir et le projet de reconstruction actuellement mené

par la Ville sur l'ancienne maison de retraite des Oliviers, à proximité du Cœur de Ville. Trois aménagements très attendus par les Agathois et qui permettront à Agde d'offrir quelque 200 lits et ainsi, de pallier au déficit qu'elle accusait en la matière, tout en venant compléter le dispositif de prise en charge des personnes âgées et d'accompagnement en termes de dépendance qu'elle avait mis en place.

*Les dossiers d'admission pour la résidence " Les Jardins de Brescou" sont disponibles depuis le 20 juillet 2011.*

*Pour plus d'information :  
contact@lesjardinsdebrescou.com  
Tél. 06 33 39 07 22*

# LES SERVICES TECHNIQUES

## ... au service des Agathois

### Vie quotidienne Un numéro vert à votre service !

Voilà presque trois ans que les services Techniques de la Ville d'Agde ont mis en place un service d'accueil pour les administrés afin que ces derniers puissent y faire part de leurs questions liées au cadre de vie et à la vie quotidienne.

Dans un souci de gestion optimale, l'objectif premier de ce service était que les Agathois ne restent plus dans l'attente d'une réponse à leur requête. Un objectif en passe d'être atteint à en juger par les statistiques qui enregistrent une fréquence annuelle de plus de 5 000 appels ! Rien que pour le premier semestre 2011, le service a déjà recensé 2 440 interventions demandées sur les sept quartiers de la commune (selon le découpage des Comités de Quartier). Sur ces 2 440 demandes d'interventions, 1 852 d'entre elles ont déjà été effectuées par les services Techniques, soit une réactivité de 75,9 % !

Il s'agit principalement d'interventions de voiries comme la mise en place de dos d'ânes, le renflouement de nids de poules et la réalisation de peinture signalétique... autant d'interventions destinées à améliorer la vie quotidienne des administrés.

De quoi balayer les idées reçues sur la réactivité des services municipaux !

Numéro vert 0 800 009 034  
[numerovert@ville-agde.fr](mailto:numerovert@ville-agde.fr)

### Quelques-unes des dernières réalisations des services Techniques municipaux...

#### Extension du platelage du Front de Mer du Môle au Cap d'Agde

Amélioration de l'accessibilité du cheminement du Front de Mer particulièrement fréquenté en période estivale. Les services de la régie voirie et des bâtiments ont travaillé en transversalité dans le cadre de cette réalisation.



#### Aménagements à l'Île des Pêcheurs au Cap d'Agde

Mise en place de 18 jardinières en bois et en béton.

#### Installation d'un pigeonnier sur les rives de l'Hérault au Parc de Belle-Isle

Cette structure favorise la concentration de pigeons afin d'éviter les nuisances occasionnées sur le centre-ville. Voir plus de détails dans notre article en page 32 (rubrique Jeunesse).

#### Réalisation d'un coussin berlois rue Chassefière



# LA "PUB"

## oui, mais pas n'importe comment...



Mission publicité  
Mairie d'Agde  
Tél. 04 67 94 64 66  
jean-michel.millet@ville-agde.fr

*Les acteurs économiques de notre ville, commerces et entreprises, ont bien évidemment besoin de se signaler et de se faire connaître. Néanmoins, il existe une réglementation nationale : le Code de l'Environnement, qui encadre les enseignes des magasins, tout comme les implantations des panneaux publicitaires et qui, sur Agde, est complété par un Règlement Local de Publicité, qui prend en compte les spécificités de certaines zones de notre commune, comme le Cœur de Ville, à cause de l'existence de bâtiments classés "Monument Historique", ou de zones de protection du patrimoine. Le non-respect de ces réglementations peut éventuellement entraîner des amendes, voire même l'obligation de démonter les structures. Petit point sur la réglementation en vigueur...*

### Les règles en matière d'enseignes

Depuis un an, la "Mission Publicité de la Ville d'Agde" a effectué une grande action d'information auprès des professionnels, qu'ils soient concernés par la question directement (ils sont près de 600 sur Agde, 800 pour le Cap d'Agde et 160 pour les quartiers du Grau d'Agde et de La Tamarissière) ou indirectement (c'est le cas des agences immobilières, des notaires ou encore des fabricants d'enseignes). Parallèlement, l'accent a été mis sur la procédure de déclaration de modification ou d'installation d'enseigne, ce qui représente une obligation légale pour les entreprises. Cela se passe un peu comme un dépôt de permis de construire qui débouche en général sur un accord en un mois ou deux pour les zones protégées (ces accords ayant besoin d'un avis extérieur aux services de la Ville, comme par exemple celui des Bâtiments de France). Parfois, de légères modifications sont demandées. La Mission Publicité d'Agde est également là pour aider les professionnels à monter leur dossier afin que celui-ci respecte les réglementations locale et nationale. C'est ce qu'ont fait près de 60 commerçants sur les 4 premiers mois de l'année avec des résultats probants qui mettent en accord la volonté des entreprises et la Loi. Concernant ces enseignes, une autre obligation incombe aux professionnels : celle du démontage lors de la fermeture définitive de leur commerce, et ce dans un délai de 3 mois. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. La Mission recherche alors les propriétaires afin de les obliger à démonter leur enseigne. Ce qui est parfois fait par les services municipaux eux-mêmes...

#### Pour installer une enseigne...

Vous devez préalablement contacter la Mission Publicité pour un avis. Il vous suffira ensuite de remplir une fiche de renseignements du dispositif\* puis de la

déposer auprès du service Publicité. Le délai d'instruction est d'1 à 2 mois à compter du dépôt de la demande.

#### Les obligations du côté des panneaux publicitaires

La Mission Publicité s'est également chargée de mettre en conformité les dispositifs de publicité, qu'on nomme communément les "4 par 3", des sociétés d'affichage. Il s'agit de grands panneaux publicitaires qui se trouvent sur le bord des axes routiers. Parfois, ces derniers se trouvaient chez les particuliers et débordaient sur le domaine public - ils ont été déplacés - ou n'étaient pas conformes au Code de l'Environnement - et le sont maintenant - ou ont même parfois été démontés par les sociétés.

#### Pour installer une publicité ou une pré-enseigne...

Vous devez contacter préalablement la Mission Publicité pour un avis. Il vous faudra ensuite remplir une déclaration préalable\* dont il faudra adresser un exemplaire par pli recommandé avec avis de réception postal au Maire et au Préfet, ou déposer contre décharge à la Mairie et/ou à la Préfecture.

### Une nouvelle réglementation

*L'évolution du paysage urbain agathois et des modes de communication imposent aujourd'hui un toilettage du Règlement Local de Publicité, vieux de douze ans, afin d'améliorer et de protéger l'image de la commune, mais aussi de développer un tourisme de qualité, tout en apportant une réponse adaptée aux besoins des acteurs économiques. Cette révision du Règlement Local de Publicité sera conduite conjointement à celles du Plan Local d'Urbanisme et de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager afin de mener des réflexions d'ensemble pour un aménagement cohérent et durable de notre territoire. Par une large concertation, les acteurs économiques seront associés à la révision du Règlement Local de Publicité.*

\*Document téléchargeable sur le site de la ville : [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) ou à retirer à la Mission Publicité en Mairie Mirabel

# un succès EXCEPTIONNEL

## pour la cuvée 2011 des "Hérault du Cinéma"

*Ce sont des records de fréquentation qui ont été enregistrés durant trois jours au sein du Palais des Congrès du Cap d'Agde, à l'occasion de la 8<sup>ème</sup> édition du Festival des "Hérault du Cinéma" organisée du 17 au 19 juin.*

*Un Festival dont l'invité d'honneur était cette année le comédien et réalisateur Richard Berry, venu présenter son dernier film "L'immortel". Autre personnalité marquante du 7<sup>ème</sup> Art à avoir monté les marches du Palais : André Dussollier, qui a reçu un "Prix du public" et surtout une standing ovation dont il se souviendra longtemps. Laurent Gerra était venu quant à lui présenter un court métrage réalisé par le comédien Stéphane Freiss, court métrage qui a enchanté le public si l'on en croit les réactions durant sa projection. Particularité de cette édition, la présence de nombreuses jeunes comédiennes emmenées par l'inénarrable Audrey Lamy et la toujours aussi séduisante Shirley Bousquet. Le jury était quant à lui présidé par Jean-Marie Poiré, le réalisateur des plus gros succès publics de ces trente dernières années, du "Père Noël est une ordure" aux "Visiteurs" en passant par "Papy fait de la résistance". Cette année, c'est le film "Mémoire d'une jeune fille dérangée" de Keren Marciano qui a été consacré. Par ailleurs, en marge du Festival, se tournaient sur Agde plusieurs épisodes de la série en format court réalisée par Sylvie Lœillet pour Canal Sat, rappelant par là même le caractère cinématographique de plusieurs de nos sites, ce qu'ont pu constater avec émerveillement nos invités à l'occasion de l'apéritif organisé au cœur de la plage de la Grande Conque.*

*Pour l'année prochaine, rendez-vous est déjà pris bien que d'ici là, les salles du Palais des Congrès devraient à nouveau se remplir à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition des "Hérault de la Télé", qui se déroulera du 23 au 25 septembre prochains.*



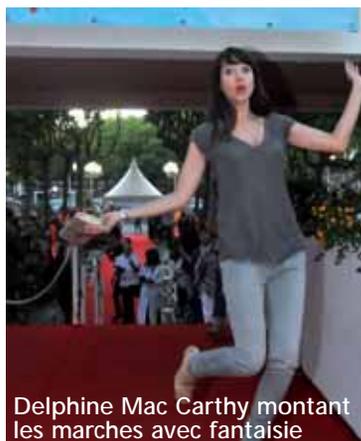
Richard Berry était présent en qualité de réalisateur pour son dernier film, "L'immortel"



Moment de convivialité cinématographique à la plage de la Grande Conque



Pierre-Loup Rajot venu présenter en avant-première le long métrage "Dans sa bulle"



Delphine MacCarthy montant les marches avec fantaisie



Sylvie Loëillet aux côtés de son équipe est venue tourner la série "L'Agenda de Suzie"



Le musicien, acteur et humoriste Luis Rego

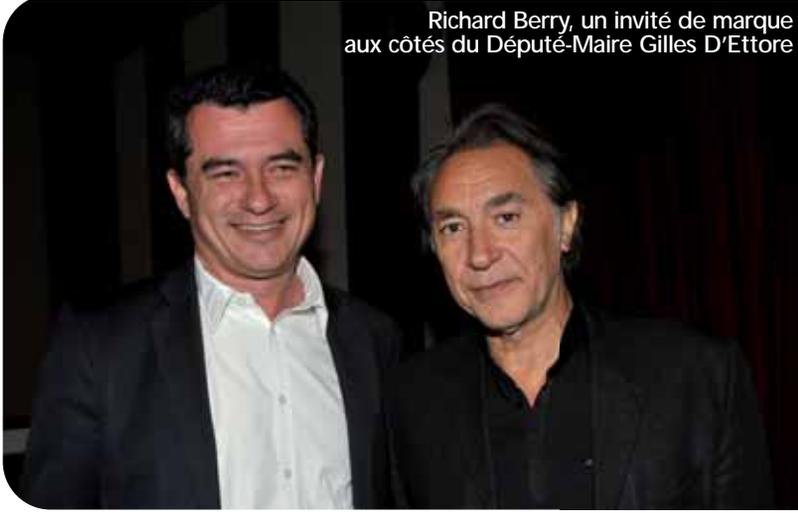


L'acteur Karim Belkhadra qui joue aux côtés de Kad Merad dans "L'italien"



Double récompense pour les acteurs Shirley Bousquet, Zinedine Soualem et Audrey Lamy

Richard Berry, un invité de marque  
aux côtés du Député-Maire Gilles D'Ettore



André Dussollier a reçu  
sa première récompense au Cap d'Agde !



Atika Bellachmi,  
une jeune réalisatrice  
à l'avenir prometteur



Agnès Soral ou "LA Soral" comme on la surnomme

Audrey Lamy récompensée pour le succès  
de "Ma part du Gâteau" de Cédric Klapish

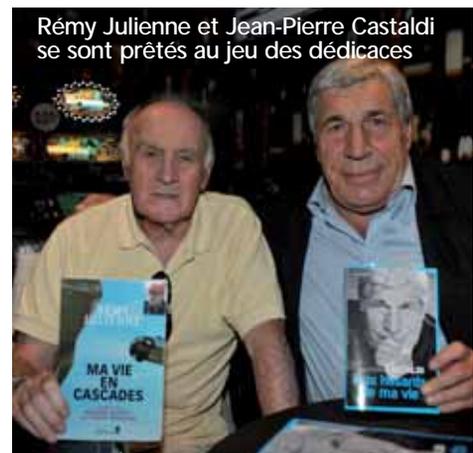


L'actrice, scénariste  
et réalisatrice  
Catherine Wilkening

Laurent Gerra et Stéphane Freiss récompensés  
par le "Prix du Public" pour le court métrage  
"It is miracul'house"



Rémy Julienne et Jean-Pierre Castaldi  
se sont prêtés au jeu des dédicaces



Le public a fait une standing ovation aux artistes en ouverture

Le Président du Jury, le réalisateur des "Visiteurs" Jean-Marie Poiré



L'équipe du long métrage projeté en ouverture dont le titre en dit long : "L'orpheline avec en plus un bras en moins"



L'actrice Dounia Coesens alias Johanna dans la série "Plus belle la vie" devant le rocher des Deux Frères



Les écoliers d'Agde ont été enchantés de la matinée cinéma qui leur été réservée le vendredi 17 juin



Zinedine Soualem prend la pause pour nos photographes



L'équipe du long métrage en programmation "Dans sa bulle"



Le réalisateur Olivier Mégaton



Séance dédicaces pour Jean-François Derec, Tatiana Laurens-Delarue et Laurent Gerra



L'actrice montante  
Julie Nicolet

Le jury 2011 posant aux côtés du Député-Maire Gilles D'Ettoire



Laurent Gerra en toute décontraction



Caroline Loeb,  
souvenez-vous  
de "C'est  
la ouate" !



> **Palmarès 2011** <

Les prix décernés cette année

- **GRAND PRIX DU JURY**  
"Mémoires d'une jeune fille dérangée" de Keren Marciano
- **PRIX SPECIAL DU JURY**  
"Je te survivrai" de Mathias Gomis
- **PRIX D'INTERPRETATION FEMININE**  
Sarah Giraudeau  
dans "Mémoires d'une jeune fille dérangée"
- **PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE**  
Christophe Buisse dans "It is miracul'house"
- **PRIX DU PUBLIC**  
"It is miracul'house" de Stéphane Freiss
- **MENTION SPECIALE DU PUBLIC**  
"Je pourrais être votre grand-mère" de Bernard Tanguy

Sarah-Laure  
Estragnat,  
une actrice  
talentueuse



Une belle brochette d'acteurs et de réalisateurs  
aux côtés de Marc André Grynbaum,  
réalisateur du long métrage "Police Blues"



Delphine MacCarthy  
& Just Jaeckin, le réalisateur  
de l'incontournable "Emmanuelle"



Olivier Megaton, Atika Bellachmi, Julie Nicolet  
et l'invité d'honneur du Festival Georges Lautner  
lors de la montée des marches



Séquence tapis rouge pour Séverine Ferrer,  
Mathias Gomis et Stéphane Freiss

# AGDE

## terre de tournages



### Brassens s'invite à Agde... le temps d'un tournage

Vendredi 10 juin dernier, les rues du Cœur de Ville d'Agde ont accueilli, l'espace d'une journée, l'équipe de "La mauvaise réputation", un téléfilm réalisé pour France 2 par Gérard Marx et produit par "Auteurs Associés". En effet, après avoir tournées plusieurs scènes à Sète, à Mèze et dans les

environs, c'est à Agde que la production a choisi de s'arrêter, retrouvant dans les ruelles du Cœur de Ville l'esprit du "Sète d'antan". Et pour cause, cette fiction relate la jeunesse de

Georges Brassens à Sète, une période qui s'étend de 1938 à 1952, de son adolescence jusqu'à ses premiers succès dans le Paris d'après-guerre. Ce "biopic" (c'est-à-dire film biographique) décrit donc le parcours exemplaire, intemporel et universel d'un gamin qui aurait pu mal tourner : 15 ans de révolte, de galère, d'amours improbables, d'amitiés, de rêves,



d'espoirs et de bagarres... Du côté du casting, c'est l'acteur Stéphane Rideau qui a été retenu pour jouer le rôle de Brassens... A découvrir sur le petit écran fin 2011.



La production tient à remercier particulièrement pour leur accueil : la Ville d'Agde, L'Hôtel Palmyra Golf, le Jungle Beach et l'Institut de Beauté Martine.

### "L'Agenda de Suzie" Un programme court pour la télé !

**Réalisation :** Sylvie Lœillet. **Production :** Laurent Tolleron. Avec Cécile Boland, Mata Gabin, Marie Vincent, Jean-Marie Lamour et Marie Le Cam

C'est également à Agde que Sylvie Lœillet et son équipe sont venues tourner le pilote d'une nouvelle mini-série intitulée "L'Agenda de Suzie". Il s'agit du récit humoristique du quotidien de Suzie, petite nana de 25 ans, fraîchement diplômée et confrontée pour la

première fois au rythme chaotique de la vie au travers de ses rendez-vous, méticuleusement notés sur son agenda. Exit le Journal intime, bienvenue à l'organisation. Véritable bible de sa vie, son agenda est tout pour elle. Depuis ses jobs d'intérim jusqu'à ses rendez-vous amoureux, en passant par les dîners entre copines, les séances chez l'esthéticienne, ses cours de danse africaine et les discussions avec ses parents, Suzie nous fait découvrir son univers quotidien avec un ton malicieux et un style inimitable ! Une série drôle dans laquelle se succèdent les situations épiques, étonnantes voire carrément burlesques... A découvrir très prochainement sur vos écrans !

# agde

## ville sportive !

*“Agde, ville sportive”. Ce n’est pas une affirmation exprimée à la légère par André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports. En effet, rien que pour le week-end de l’Ascension, la ville a accueilli le Championnat de France de Voile légère, la Coupe de France de Karaté et le Tournoi des P’tits Corsaires en rugby. Retour en images sur ces trois rendez-vous...*

### 171 participants au Championnat de France de voile légère

Avec le Championnat de France de voile légère, Le Cap d’Agde a une nouvelle fois démontré sa capacité à accueillir de grandes compétitions nautiques. C’est ainsi que, du 2 au 5 juin, les 171 concurrents inscrits, naviguant sur Dériveurs, Quillards de Sport et Catamarans, se sont livrés à une intense bataille sportive. Malgré une météo capricieuse, qui a quelque peu perturbé les horaires de départ et imposé la patience, le Championnat s’est déroulé dans la bonne humeur comme nous l’explique ce compétiteur breton. *“Globalement, c’était un bon Championnat. On a fait presque toutes les courses annoncées, en changeant à chaque fois de format de parcours pour s’adapter aux conditions de vent. On aurait préféré un peu plus de soleil mais les animations à terre étaient sympas. Tout le monde est content, c’est l’essentiel”*. Les plus hautes instances de la Fédération, et notamment Jean-Pierre Champion, le président de la FFV, se sont dites très satisfaites *“par la puissance d’organisation de la Sodéal et la*



*capacité d’accueil du Cap d’Agde. Ce partenariat avec Agde est promis à un bel avenir”*.

Le monde de la voile, qui veut montrer l’exemple en matière de développement durable, a institué cette année des épreuves de flotte collective, avec la mise à disposition de bateaux sur place pour les compétiteurs. Cette flotte a évolué dans le port du Cap d’Agde devant l’île des Pêcheurs. Spectacle garanti pour les Capagathois et les nombreux touristes de passage, qui ont pu observer les courses depuis les gradins installés pour l’occasion au sein d’un village à partir duquel les régates étaient commentées en direct.





## Le karaté à l'honneur

Les 4 et 5 juin derniers, le Palais des Sports a accueilli la Coupe de France de Karaté du Sud de la France. Cette compétition a regroupé plus de 600 compétiteurs dans les catégories minimes, cadets et juniors. Pour l'occasion, les "Adjimé" et les "Yamé" ont vibré pendant deux jours dans notre ville. Quant aux spectateurs, ils ont pu assister à de beaux combats très engagés. Il faut dire que cette coupe a servi de test pour les sélectionneurs nationaux en vue des prochains Championnats du Monde qui se dérouleront en Malaisie en octobre prochain. Une démonstration de karaté Jujitsu par une ceinture noire 7<sup>ème</sup> Dan a conclu en beauté cet événement. Quant aux élèves,

ils ont pu apprécier toute l'efficacité du "Shin-gi-tai", qui sont les éléments constitutifs du karaté autrement dit le mental, la technique et le corps.



## 600 "P'tits corsaires" sur la pelouse du stade Millet

Ce sont des bus entiers de jeunes rugbyens, venus de tout le Sud de la France, qui ont débarqué les 3 et 4 juin au Stade Millet pour enchaîner les rencontres. Au total, 158 matches ont été disputés sur deux jours malgré les caprices météorologiques qui n'ont visiblement pas gêné les 53 équipes engagées. Des "Premiers Pas" aux Minimes, les jeunes joueurs d'Agde, de Pamiers et de Castres se sont plus particulièrement illustrés.



Toutefois, l'essentiel pour les éducateurs des 11 clubs participants a été le plaisir de se retrouver et de jouer dans un esprit de fair-play. Ce qu'a pu constater André Tobena, Adjoint délégué aux Sports, qui a par ailleurs tenu à féliciter les organisateurs et le travail exemplaire mené tout le long de l'année par les éducateurs du RO Agde.



# L'ÉQUIPE RÉSERVE DU ROA

## championne de France !

**M**ercredi 22 juin, le Député-Maire Gilles D'Ettore accueillait fièrement à l'Hôtel de Ville les enfants du pays, revenus avec le fameux bouclier tant convoité dans le milieu du rugby ! Neuf mois de compétition intenses et rigoureux qui se sont en effet soldés, pour l'équipe B du Rugby Olympique Agathois, par une victoire éclatante pour le club et la ville.

Comme en témoigne le Président du Club Jean-Luc Fabre avec émotion, *"nos champions ont été intraitables à la maison et très très forts à l'extérieur. C'est la première fois que les seniors remportent ce titre prestigieux. Cette victoire est aussi due à l'expérience et au professionnalisme des entraîneurs Stéphan Gérard et Bruno Antoine mais également au soutien indéfectible du Député-Maire, à qui revient une part de ce bouclier"*.

Gilles D'Ettore a quant à lui tenu à remercier chaleureusement le club et l'ensemble de l'équipe qui a porté *"tout au long de la saison avec honneur le maillot agathois"*. Une occasion de saluer *"cette équipe fanion qui s'est transcendée pour faire briller les couleurs de la ville en haut du tableau"* et *"un club qui transmet les valeurs du sport à nos enfants"*.

En tout cas, une belle première pour le ROA, qui cumule désormais les titres très enviés de champion de France et de meilleur club de l'année parmi les 95 évoluant en Fédérale B.

### L'équipe B du ROA

*Philippe Chouchane (Capitaine) • Frédéric Guillen • Tariel Ratianidze • Lionel Fray • Emmanuel Gimeno • Guillaume Maitrot • Matthieu Wolff • Jérémy Barbier • Laurent Valle • Julian Jaco • Julien Blaquièrre • Sébastien Giraud • Mickaël Bruno • Mustapha Amakrane • Elguja Iovadze • Jonathan Genieys • Patrice Esoitalier • Nicolas Boucherie • Jean-Michel Durantet • Boris Crespo • Mickaël Gaillard • Christophe Lanau.*

### > Une belle année pour le club... <

Le premier juillet dernier, s'est tenue l'assemblée générale du Rugby Olympique Agathois. L'occasion de revenir avec les acteurs majeurs du club sur la saison écoulée ainsi que sur les nouvelles échéances à venir. André Tobena, Adjoint aux Sports, a félicité le ROA. *"C'est une année merveilleuse pour votre club, des jeunes pousses de l'école de rugby, auxquelles je suis personnellement très attaché, jusqu'à l'équipe fanion. Quant à l'équipe B, Championne de France, elle mérite les félicitations et le respect du Député-Maire d'Agde et de l'ensemble du Conseil Municipal"*. Le président Jean-Luc Fabre en a profité pour présenter les nouvelles recrues : Florent Cantau, Guillaume Carrugso, Alexandre Baclet, Jean-Baptiste Dambielle, Cédric Durand, Olivier Dussaut, Jérôme Escusa, Morgan Espinosa, Alexis Grobon, Thomas Janik, Emeric Le Piver, Loïc Moïse, Roland Rousseau, Antoine Saïchan, Julien Sanchez, Rémi Vérune et Michel Macurdy. A noter également que l'ancien international Didier Cambérabéro occupera désormais le poste d'entraîneur des lignes arrières. De bon augure pour la nouvelle saison des jaunes et bleus...

# CITY RAID ANDROS

## 36 jeunes Agathois en finale à Paris



Le 15 juin dernier, c'est dans une heureuse excitation que les six équipes agathois ayant gagné leur ticket pour la finale lors de l'édition locale du 28 avril, ont pris le départ du City Raid Andros, au stade Charlety, à Paris. Pas moins de 5 000 jeunes, âgés de 10 à 13 ans et venus de 47 villes, ont franchi la ligne de départ, avec la ferme intention de se rendre le plus rapidement possible aux points de contrôles disséminés aux quatre coins de la capitale. L'occasion pour nos 36 jeunes Agathois et leurs accompagnateurs de découvrir la Tour Eiffel, le Sacré Cœur, les Invalides, Notre-Dame, le Centre Beaubourg mais aussi le Ministère de l'Intérieur, les sapeurs-pompiers, la brigade fluviale, l'Ecole Militaire des Invalides et le Jardin du Luxembourg. C'est ainsi que des monuments et des

institutions de la République ont jalonné le parcours durant lequel les participants devaient répondre à une quarantaine de questions sur Paris et son histoire. Chaque équipe a élaboré sa stratégie à l'aide d'un plan en gagnant, en transporté en commun et à pieds, les différentes étapes de la course. En attendant les résultats, les enfants ont pu participer à des jeux et des démonstrations sportives et apercevoir Cartouche, le parrain de l'édition 2011. Nos

jeunes Agathois ont fait chauffer leurs baskets et se sont bien battus. Au terme de ce raid urbain, tous sont repartis avec la tête remplie de souvenirs...





## un toit pour les pigeons

**A**ujourd'hui "fini les dégradations et les nuisances causées par la prolifération des pigeons" ! En effet, grâce au Conseil Municipal des Jeunes, un pigeonnier a été installé sur le parc de Belle Isle. Pour autant, il aura fallu pas moins de cinq années d'opiniâtreté et de ténacité à nos jeunes élus pour voir aboutir ce dossier, sur lequel ils ont travaillé en relation avec le Comité de Quartier du Cœur de Ville.

Réalisée toute en bois et agréée par les Architectes des Bâtiments de France, cette maison des pigeons a été officiellement inaugurée ce mardi 28 juin en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire accompagné de Richard Druille, Adjoint chargé de la Vie Quotidienne et de l'Environnement et de plusieurs Conseillers Municipaux.

*"Ce pigeonnier est destiné à réguler la population de ces oiseaux car la présence d'une colonie de pigeons sur un territoire est inévitable et indispensable ! La surpopulation va donc être réglée par la gestion intelligente de cette colonie fixée à une centaine de couples. Les oiseaux seront bagués et*



*la régulation des naissances effectuée par le retrait périodique des œufs dans le pigeonnier. Cette population ainsi maîtrisée empêchera l'installation non souhaitée d'autres colonies. Mais pour être maintenus dans le pigeonnier, les oiseaux doivent se nourrir là et seulement là !" a expliqué le Premier Adjoint.*

### **Arrêtons de nourrir les pigeons !**

Comme l'a ensuite souligné Sébastien Frey, "le respect de la place des animaux en milieu urbain exige des comportements responsables de chacun. La mise en place et la gestion de ce pigeonnier a un coût : 50 000 euros pour une durée de 5 ans. C'est la Sogepi et les colombo-philés des "Courriers du biterrois" qui se chargeront de nourrir et de soigner les oiseaux". Qu'on se le dise...

# TRIONS mieux, recyclons plus !



**Aujourd'hui, la loi Grenelle 2 fixe des objectifs à atteindre d'ici 2012 : le recyclage de 75 % d'emballages ménagers et la réduction de 15 % de la quantité de déchets destinés à l'incinération ou à l'enfouissement. Pour atteindre ces objectifs, et préserver durablement notre environnement, trions mieux, recyclons plus à Agde et optons pour des procédés alternatifs de réduction à la source !**

## Vos ordures ménagères et vos emballages ménagers recyclables

### Vos jours de collecte

Ils varient selon votre secteur. Appelez le 04 67 98 45 83.

**Le règlement :** les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte après 20 heures au point de regroupement le plus proche de votre domicile et rentrés le plus rapidement possible après la collecte. Attention ! Le point de regroupement n'est pas un lieu de stockage, vous ne devez en aucun cas y laisser vos bacs à demeure.

### Vos consignes de tri

- Votre bac grenat pour vos ordures ménagères.
- Votre bac jaune pour vos emballages ménagers recyclables.
- **Déposez en vrac, dans votre bac jaune :**
  - Les emballages plastiques (uniquement bouteilles et flacons).
  - Les emballages cartonnés (briques alimentaires et cartonnettes).
  - Les emballages en métal (boîtes de conserves, aérosols, bidons de sirop, canettes).
  - Les barquettes en aluminium.
  - Tous les papiers !
- **Déposez en sac, dans votre bac grenat :**
  - Les ordures ménagères et les emballages non recyclables ou souillés.
- **Déposez dans les colonnes d'apport volontaire :**
  - Le verre (uniquement le verre d'emballage : bouteilles, flacons, bocaux et pots).
  - Le verre collecté permet au SICTOM de verser chaque année une subvention à la Ligue contre le Cancer.



## Vos autres déchets

### Vos déchèteries

La déchèterie de La Prunette

**Localisation :** chemin de la Guiraudette.

**Ouverture :** du lundi au dimanche matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

**Fermeture :** dimanche après-midi et jours fériés.

La déchèterie des Sept Fonts

**Localisation :** ZA des Sept Fonts.

**Ouverture :** du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

**Fermeture :** dimanche et jours fériés.

## Vos biodéchets

### Le composteur

Si vous avez un jardin, n'hésitez pas à adopter le compostage ! Vous réduirez le poids de vos ordures ménagères (jusqu'à 40 % !) et obtiendrez du terreau pour toutes vos plantes. Le composteur est vendu 10 euros.

### Le lombricomposteur

Si vous n'avez pas de jardin, mieux vaut opter pour un lombricomposteur. Adapté pour recevoir vos déchets de cuisine et vos végétaux d'intérieur, le lombricomposteur héberge des vers de compost qui accéléreront la transformation de vos déchets. Notez que ces petits êtres ont aussi besoin de fibres ! 25 à 30 % de leur alimentation doit être composée de cartons et de papiers secs. Et c'est aussi ça en moins dans vos poubelles ! Le lombricomposteur est vendu 45 euros.

## Vos encombrants

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, vous devez vous adresser à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour tout ce qui a trait à la collecte des encombrants. Un numéro de téléphone : 0 970 820 155.

### > Le SICTOM sur Facebook

Pour suivre l'actualité de la collectivité et être informé au jour le jour des dernières nouvelles, rejoignez-nous en "aimant" notre page !  
[www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr) / onglet "Facebook".

# UN CHANTIER D'INSERTION au camping de la Tamarissière



“ Cela m’a redonné l’envie de travailler ” avoue David qui vient de passer 8 mois avec 9 autres stagiaires en rupture d’emploi, à effectuer des travaux de rénovation dans le Camping Municipal de la Tamarissière. De septembre 2010 à mai 2011, ces travailleurs motivés ont entièrement rénové trois blocs sanitaires : plomberie, électricité, pose de carrelages et faïences... mais également effectué des travaux d’élagage et implanté 20 nouveaux pins. En effet, afin de répondre aux normes de sécurité et de préserver le bois classé de la Tamarissière, de lourds travaux de taille avaient été entrepris cet hiver en concertation avec l’ONF et son expert forestier Joël Roux. Un processus piloté par la Communauté d’Agglomération Hérault Méditerranée, via le PLIE (Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi) et encadré par des formateurs de terrain. Ce chantier d’insertion était d’autant plus attendu que ce camping, réputé pour sa pinède classée, fait 130 000 nuitées chaque été, du 15 avril au 15 septembre. Le gain de confort ainsi réalisé, avec de l’eau chaude dans tous les sanitaires et les blocs afin de permettre aux vacanciers de laver la vaisselle et le linge, l’installation de nouvelles prises électriques et des wc chimiques pour les campings cars lui permettra, peut-être, c’est en tout cas ce qu’espère la Ville, d’obtenir une troisième étoile pour l’été 2012. Lors de la réception du chantier, ce lundi 11 juillet,



le Président de la Sodéal, Sébastien Frey, a quant à lui rappelé “ la politique de développement durable mise en œuvre sur le camping : au niveau de l’environnement avec la gestion de la pinède en partenariat avec l’ONF, de l’emploi, les campings étant l’un des moteurs économiques de la commune enfin, d’un point de vue social, grâce à ce chantier d’insertion. Il est à noter que la moitié des personnes qui sont passées par ce chantier se sont inscrites de façon pérenne dans l’emploi ”. Roger Fages, Vice-président de l’Agglomération chargé de l’emploi et Gilles D’Ettore, Député-Maire d’Agde et Président de la CAHM sont aussi pleinement satisfaits “ de pouvoir aider les personnes à la recherche d’un emploi. D’autant que le bilan est positif : trois stagiaires ont été recrutés en tant qu’employés de maintenance par la Sodéal, un autre assure une mission de six mois à la station

Total d’Agde et enfin un dernier a obtenu un contrat chez Eiffage ”. Pour clôturer cette belle journée, les élus ont symboliquement planté un arbre. David, lui, a le sourire aux lèvres : “ aujourd’hui, j’ai un CDD au Camping de la Clape, c’est bon pour le moral et pour l’exemple que je veux donner à mes enfants ”.



# Les nouveautés

du CIT



*Depuis bientôt un an, le Centre International de Tennis possède à sa tête un nouveau directeur. Son nom, Francis Gasquet, père de Richard Gasquet, membre du top 15 mondial. Sa connaissance du monde de la balle jaune, associée à la volonté municipale en matière sportive, assurée par André Tobena, Adjoint aux Sports, et celle de son équipe, ont permis au CIT de diversifier aujourd'hui son offre et de proposer tout un panel de nouveautés. Le tout, en exploitant au mieux le magnifique site du Centre International de Tennis, et en le préservant. Des stages, en passant par les compétitions, et les perspectives d'avenir, voici en détail toutes les nouveautés qu'offre maintenant le CIT afin de satisfaire au mieux la clientèle et d'en amener une nouvelle sur la station du Cap d'Agde.*



## Une offre de stages diversifiée **pour toucher le plus grand nombre**

*“Les stages, c’est ce qui a fait la renommée du CIT à l’époque de Pierre Barthes, nous explique André Tobena. Depuis, nous ne les avons pas abandonnés, mais nous avons décidé cette année d’en modifier la formule afin de toucher le plus grand nombre”. Pour ce faire, la Ville a signé un accord de partenariat public-privé sur trois ans avec Campus Tennis et Nicolas Brun, un professionnel des stages qui exerce ce métier depuis plus de 10 ans. “Avec les connaissances de Nicolas dans ce domaine, nous espérons faire revivre les stages avec les différentes formules que nous avons mises en place” ajoute Francis Gasquet. Et des formules, il y en a justement une multitude afin de répondre à toutes les sortes de demandes. Cela va des formules avec ou sans hébergement, comme par exemple celle intitulée tennis + anglais, aux formules tennis + multisports, en partenariat avec le Département Sports, en passant par les formules de tennis et d’accompagnement sur tournoi, pour les joueurs plus confirmés. “Notre objectif est de toucher le plus grand nombre grâce à des offres basées principalement sur le tennis bien sûr, mais avec des à-côtés, qui nous démarquent de la concurrence” lâche Gasquet. Et comme le précise André Tobena, “la Ville est bien entendu partenaire, notamment pour l’hébergement, qui se fait soit au camping municipal de la Clape, soit à la CCAS. De plus, pour la formule multisports, nous mettons à disposition un minibus afin que les stagiaires se rendent sur les terrains des activités sportives”. Depuis Pâques, ils sont environ 40 par semaine à venir fouler les courts du CIT. “Ce qui implique aussi un travail*



Francis Gasquet, Directeur du CIT

*plus important en matière de restauration, pour les repas du midi. Mais cela ramène aussi du monde sur la station du Cap d’Agde. Notre objectif maintenant est d’arriver à attirer des stagiaires hors périodes de vacances scolaires et hors saison” conclut Francis Gasquet.*

## Deux nouvelles compétitions inscrites au calendrier



*“Il ne se passe pas un mois sans qu’il y ait une compétition sur les différentes surfaces du CIT”.* Le constat de Francis Gasquet est sans appel. Visiblement heureux que les joueurs et leur entourage se déplacent en masse pour participer aux diverses compétitions. A côté de celles déjà existantes (le National Tennis Cup et la Ouatt entres autres), deux nouveaux tournois ont fait leur apparition cette année dans l’agenda du CIT. Tout d’abord, organisé en collaboration avec la Fédération Française de Tennis, un tournoi réunissant les meilleurs joueurs



français garçons âgés de 11 ans, pour des matchs de très haut niveau. Encore une fois, les joueurs et leurs parents ont vanté les qualités d’accueil et d’hébergement mises en place pour l’occasion. *“Du côté du terrain, on a assisté à des matchs de grande qualité, et il faut savoir que parmi tous ces jeunes, certains arriveront à vivre de leur passion”* rajoute le directeur du CIT.

Le deuxième tournoi à avoir vu le jour cette année se déroule lui en pleine saison, du 15 au 31 juillet. Il est réservé à tous les adultes de tous niveaux. *“Nous misons beaucoup sur cette compétition estivale. L’objectif est de drainer encore plus de monde sur la station et sur le site du CIT. D’autant plus que c’est une clientèle plutôt consommatrice”* concède de son côté l’Adjoint aux Sports.



La salle cardio et la boutique pro-shop du CIT

## UN TRAVAIL SUR L'IMAGE QUI COMMENCE À PORTER SES FRUITS

*"Nous travaillons énormément sur la communication autour du CIT. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que le Centre organise des séminaires et possède un amphithéâtre, une salle d'accueil, ainsi qu'une salle de sports à disposition des associations agathoises"* explique André Tobena. D'un point de vue plus tennistique, Francis Gasquet précise : *"nous nous sommes rapprochés de la Fédération Française de Tennis, ce qui nous permet de recevoir des délégations et*



*d'organiser des stages nationaux, comme celui, cette année, des meilleures filles françaises de 11 ans".* De plus, l'équipe du CIT poursuit son travail avec le Comité Département et la Ligue Languedoc-Roussillon, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour des compétitions ou des stages. Encore une fois, cet afflux de population profite de l'hébergement offert par la Municipalité. Mais plus encore, ces personnes qui viennent en hors saison au CIT profitent à la boutique et à l'espace restauration. Au niveau du bar-restaurant, sur les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires en 2010 était de plus de 38 000 euros, tandis que pour 2011, il s'élève à plus de 48 000 euros. La progression est la même pour ce qui est de la boutique, preuve, une fois de plus, que le CIT a su se renouveler en termes d'image, mais également de produits et de services proposés.



La piscine, située derrière le "Tie Break", l'espace bar et restauration légère du CIT

## Des perspectives d'avenir

“Cela fera un an en octobre que j'ai pris la direction du CIT. Nous ferons alors le bilan de l'année écoulée” nous confie Francis Gasquet. Mais si l'heure n'est pour l'instant pas au bilan, elle l'est déjà aux projets d'avenir, avec plusieurs chantiers en perspective et plusieurs idées déjà bien avancées.



Virginie Razzano, l'une des meilleures joueuses françaises

Ainsi, deux nouveaux terrains en terre battue sont d'ores et déjà prévus, ce qui portera leur nombre à huit. Ces terrains serviront lors des nouveaux tournois vétérans, programmés au mois de mai. “L'occasion de ramener avant saison des passionnés de tennis sur la station ainsi qu'une clientèle qui a des facilités pour consommer, ajoute André Tobena. Ensuite, nous souhaitons monter des exhibitions avec des joueurs reconnus, comme à l'époque de Pierre Barthes. Le

site du CIT s'y prête merveilleusement, et cela donnera une nouvelle aura au tennis à Agde”.

Cette volonté souligne celle du CIT d'accueillir les meilleurs joueurs, que ce soit pour des stages de détente, ou pour des préparations d'avant tournoi. “A l'occasion de l'Open Sud de France, qui se jouera à Montpellier, nous allons essayer de faire venir des joueurs au CIT afin qu'ils fassent leur préparation sur nos courts” confie André Tobena.



Enfin, qui dit site exceptionnel dit entretien. Et c'est l'une des priorités de la Municipalité que d'entretenir au mieux les infrastructures ainsi que l'environnement naturel du CIT pour qu'il reste un lieu où il fasse bon vivre, et où le tennis est roi.

### > Infos pratiques

Centre International de Tennis  
Avenue de la Vigne  
34300 Le Cap d'Agde  
Tél. 04 67 01 03 60

Pour les séminaires et des renseignements pratiques :  
centredetennis@ville-agde.fr

Pour les stages et les cours particuliers :  
info@campustennis.fr

Le CIT est ouvert tous les jours de la semaine :

- en haute saison du lundi au dimanche de 9h00 à 20h00
- en basse saison, du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00

Pour en savoir plus, allez sur le site de la ville :  
[www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr)

# UNE NOUVELLE SAISON se profile...

Le samedi 8 octobre 2011, la nouvelle Saison Culturelle ouvrira ses portes. Au programme, 10 représentations mêlant théâtre, humour, danse et musique. Encore de belles soirées en perspective...



© Serge Carré

## Colombe théâtre

De Jean Anouilh

Mise en scène : Michel Fagadau  
assisté de Brigitte Villanueva

Avec : Anny Duperey, Sara Giraudeau, Rufus, Grégori Baquet, Benjamin Bellecour, Jean-Paul Bordes, Fabienne Chaudat, Etienne Draber, Jean-Pierre Moulin et Jean-François Pargoud (distribution sous réserve)

**Samedi 8 octobre 2011, 21h00**

Milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les années du boulevard du crime. Julien part au service militaire et confie son amoureuse, Colombe, à sa mère qu'il déteste, la terrible Madame Alexandra, célèbre comédienne. Voilà Colombe plongée dans la vie du théâtre... Ravissante ingénue très vite courtisée. *Michel Fagadau*

Des décors magiques... deux héroïnes somptueuses... une réalisation toute en émotion, intelligence et sensibilité... font de ce chef d'œuvre d'Anouilh un véritable enchantement.



© Zakary Belany

## Xavier Mortimer L'Ombre orchestre théâtre visuel

De et avec Xavier Mortimer

Mise en scène : Jean-Paul Rolin

**Mardi 18 octobre 2011, 21h00**

Le rideau se lève, un musicien, seul en scène, personnage aux allures lunaires, joue une petite mélodie. Tout devient irréel lorsque son ombre se démultiplie pour former une fanfare d'ombres. Réalité ou illusion ? Les instruments s'envolent, les partitions s'amuse... On cesse de réfléchir au bénéfice du rêve. Surpris ou dépassé par tout ce qui lui arrive, l'artiste nous emporte dans un état de douce stupeur. Un spectacle rempli de surprises visuelles et riche d'inventivité. Un grand moment de rire et de poésie dans une petite bulle magique, à partager avec cet étonnant mime-jongleur-musicien-magicien.

Un spectacle proposé en découverte aux enfants à partir de 7 ans !



## L'ILLUMINÉ cinéma-théâtre

De Marc Hollogne

Scénario, dialogues, réalisation  
et mise en Scène : Marc Hollogne

Avec sur scène : Marc Hollogne, Laurent  
Dauvillée, Nicolas Goret et Thomas Giubergia

Et la participation à l'écran de 19 comédiens  
dont Rufus, Mathilda May, Michel Jonasz...

**Mercredi 9 novembre 2011, 21h00**

Après les succès de "Marciel monte à Paris" et de "Marciel en campagne", Marc Hollogne et son cinéma-théâtre seront pour la première fois en tournée en France. Faire dialoguer des comédiens sur scène avec des acteurs filmés, entrer et sortir de l'écran, passer tout naturellement du plateau au film, du réel mis en scène à la mise en scène du réel, telle est l'ingéniosité virtuose de Marc Hollogne qui a enthousiasmé le public dès sa première création et fait dire au Figaro magazine : "Marc Hollogne a inventé le 8<sup>e</sup> Art !" Car le décor du film se prolonge très précisément sur scène pour renforcer cette unité, créant un espace de jeu particulier qui tente de ne trahir ni le théâtre ni le cinéma.

Avec "L'illuminé", Marc Hollogne se joue avec subtilité, aisance et humour de la technologie pour en dénoncer les abus. Nous sommes en avril 1788, la France est à quelques mois de renverser ses codes sociaux et pourtant, c'est une autre révolution, bien qu'à ses premiers balbutiements, qui vaut au chevalier de Casignac d'être enfermé dans le cachot de la comtesse de Leauvive : la révolution industrielle !

Une prouesse technique à ne surtout pas manquer !

## Méli-mélo II (le retour) ou la danse dans tous ses états

spectacle découverte danse

Par les Chicos Mambo

Chorégraphie et mise en scène : Philippe  
Lafeuille

Avec (en alternance) : Shane Collard, Anthony  
Couroyer, Grégory Gonel, Philippe Lafeuille,  
Xaviez Senez, Philippe Tarride et Jacques Vidal

Manipulatrice : Audrey Lanteri

**Mardi 22 novembre 2011, 21h00**

*Méli-mélo II (le retour) est une invitation à revisiter le monde de la danse, à le regarder sous un nouveau jour, celui du prisme de l'humour. C'est le mouvement à tout prix, sous toutes ses formes et dans tous ses états : danse contemporaine, classique, aquatique, ethnique, technique, rythmique, baroque, sportive, humoristique, avec une totale liberté afin que tombent les barrières et les étiquettes. Méli-mélo II (le retour), c'est multidanses sous multiformes car ce spectacle tient aussi bien de la danse, du théâtre, du mime, du clown que de la marionnette ; c'est bien "un Théâtre de la Danse", comme l'a baptisé la presse espagnole. Méli-mélo II (le retour) propose de libérer la danse de sa gangue amidonnée et Chicos Mambo d'en rire un peu... pour mieux entrer dans la danse.*

*Entre théâtre humoristique, music-hall parodique et bande dessinée corporelle décapante, Méli-mélo II rend un formidable hommage au monde de la danse. Faites un saut de biche, deux entrechats et allez les découvrir !*



## Grand écart théâtre

De Stephen Belber

Traduction : Lucie Tiberghien

Adaptation française : Lucie Tiberghien  
et Benoît Lavigne

Mise en scène : Benoît Lavigne  
assisté de Sophie Mayer

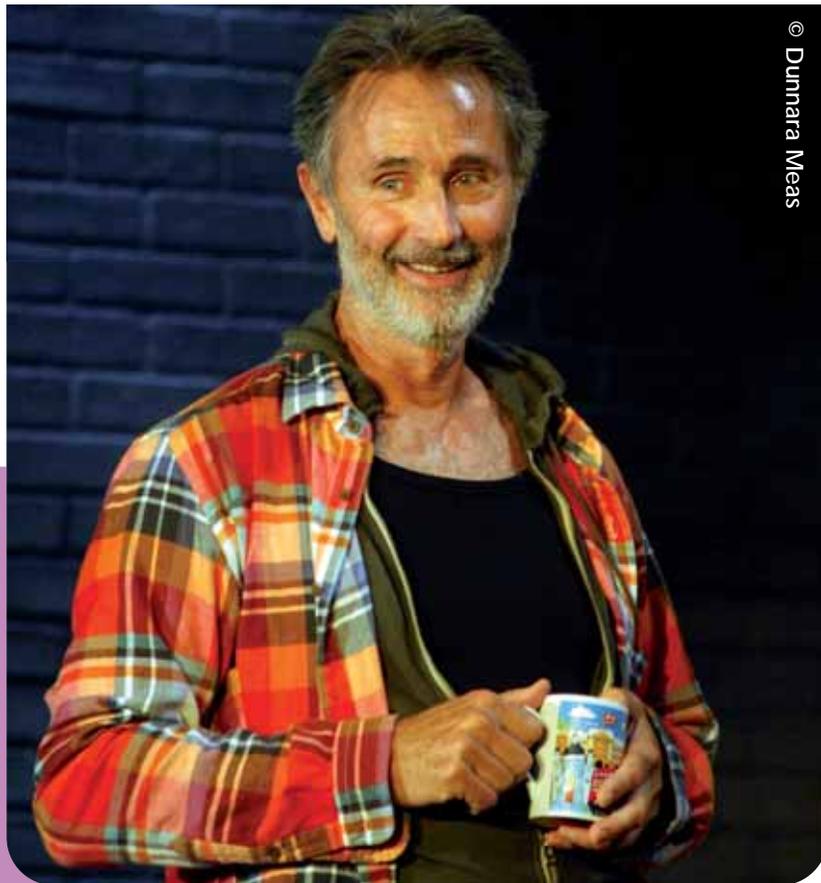
Avec : Thierry Lhermitte, Anne Cressent  
et François Feroletto

**Lundi 16 janvier 2012, 21h00**

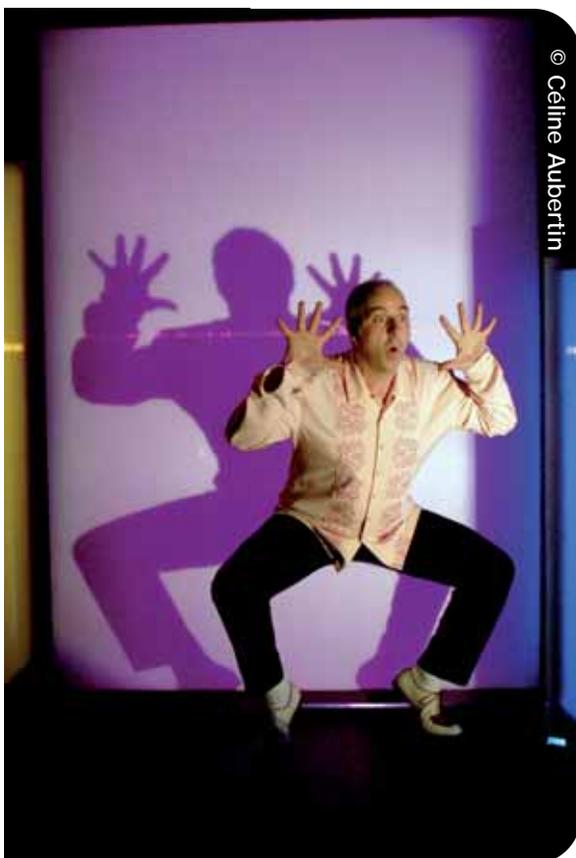
New York, aujourd'hui : la rencontre explosive, touchante et drôle, d'un vieux danseur excentrique (Thierry Lhermitte) et d'un étrange couple en quête de vérité.

Une comédie fantaisiste qui, de surprise en surprise, nous dévoile les petits secrets d'une vie de danse, d'amour et de tricot ...

Au final, entre suspens et rebondissements, un très bon spectacle servi par un Thierry Lhermitte tout en justesse en vieil égoïste un peu imbu de lui-même et deux jeunes acteurs qui ont été pour l'un nommé, pour l'autre salué par le Molière de la révélation théâtrale, François Feroletto et Valérie Karsenti.



© Durnara Meas



© Céline Aubertin

## Cocorico humour musical

De Patrice Thibaud

Mise en scène : Susy Firth, Michèle Guigon  
et Patrice Thibaud

Avec : Patrice Thibaud et Philippe Leygnac

**Mardi 31 janvier 2012, 21h00**

Patrice Thibaud et Philippe Leygnac, révélés au grand public dans les spectacles de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, font avec Cocorico le grand saut, mis en délire par Michèle Guigon et Susy Firth.

Musical en diable, ce duo, entre un enfant comme grand-trop vite et un musicien explosif, fait la part belle au mime. Les saynètes défilent, du Tour de France à un défilé haute couture, sans oublier des majorettes, des cow-boys et des dresseurs de fauve. Patrice Thibaud et Philippe Leygnac font de leur folie douce une partie de plaisir partagée par le public qui en redemande. Du presque rien qui devient, le temps d'un Cocorico, du grand art.

© Bernard Richebé



## Le Technicien théâtre

D'Eric Assous

Mise en scène : Jean-Luc Moreau assisté  
de Anne Poirier-Busson

Avec : Roland Giraud, Maaïke Jansen,  
Patrick Guillemin, Martine Mongermont,  
Zoé Bruneau, Arthur Fenwick, Jean Franco  
et Jean-Yves Roan (distribution sous réserve)

**Vendredi 10 février 2012,  
21h00**

Il y a vingt ans, Séverine Chapuis est quittée par son mari, un flamboyant homme d'affaires sans foi ni loi. Abandonnée, sans un sou, elle monte une maison d'édition littéraire qui, aujourd'hui, lui assure un train de vie plus que confortable.

Un beau matin, Jean-Pierre réapparaît dans le bureau de Séverine. Ce n'est plus le businessman arrogant et cynique, mais un homme ruiné, quasi SDF. Chômeur en fin de droits, il est venu lui demander pardon et... un emploi.

Séverine décide de lui redonner une chance. Jean-Pierre sera technicien... de surface. Autrement dit homme de ménage !

Cette comédie efficace et pleine de rebondissements mise en scène avec vivacité et intelligence est l'occasion de voir sur scène le couple Maaïke Jansen et Roland Giraud qui se donne la réplique avec un sens subtil de la comédie.



**Bref, un spectacle à la fois visuel, burlesque, loufoque et poétique, un feu d'artifice de trouvailles, de gags et de poésie que les enfants à partir de 7 ans sont invités à découvrir !**

## Les Amis du placard

théâtre

De Gabor Rassov

Mise en scène : Pierre Pradinas  
assisté d'Aurélien Chaussade

Avec : Didier Bénureau, Romane Bohringer,  
Aliénor Marcadé-Séchan et Matthieu Rozé  
(distribution sous réserve)

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2012, 21h00**

*Profitant d'une vente promotionnelle dans une grande surface de la région parisienne, Jacques et Odile se sont achetés un couple d'amis. Ils les gardent dans un placard et les sortent régulièrement dans l'espoir de passer de bonnes soirées. Jour après jour, ils se montrent de plus en plus exigeants avec ces amis qu'ils ont tout de même payés assez cher...*

*Cette comédie noire, à la fois acerbe, drôle et ironique, met en exergue les travers de notre société. Les dialogues hilarants font mouche ; la mise en scène de Pierre Pradinas, entre farce cruelle et fantastique, est imparable ; quant aux acteurs, Romane Bohringer et Didier Benureau, ils sont parfaits en bourgeoise étriquée et mal-aimée et son imbécile de mari.*



## DOM Juan

théâtre

De Molière

Adaptation et mise en scène :  
Dominique Ferrier

Avec : Ludivine Bluche, Brice  
Carayol, Laurent Dupuy,  
Dominique Ferrier et Christelle  
Glize (distribution en cours)

**Vendredi 16 mars 2012,  
21h00**

Bien que marié, Dom Juan, jeune noble de Sicile, toujours accompagné de son valet Sganarelle, accumule les conquêtes amoureuses, séduisant les jeunes filles nobles et les servantes avec le même succès. Ses conquêtes lui valent certaines inimitiés et certains duels auxquels il ne se dérobe pas.

A l'époque de Molière, dans un siècle fortement sanglé par les codes et les normes, Dom Juan incarne un refus hautain de toute mesure et proclame les droits du désir et de la raison.

Séduction d'un théâtre intemporel, le Dom Juan de Molière ne semble souffrir aucune ride.. et l'on rit toujours des mésaventures du libertin séducteur que rien n'arrête...



© Cosimo Mirco Magliocca

## Des Souris et des hommes

théâtre

De John Steinbeck  
(adaptation de Marcel Duhamel)

Mise en scène : Jean-Philippe Evariste et Philippe Ivancic

Direction d'acteurs :

Anne Bourgeois

Avec : Jacques Herlin, Philippe Ivancic, Jean-Philippe Evariste, Gaëla Le Devehat, Jacques Bouanich, Emmanuel Dabbous, Philippe Sarrazin, Bruno Henry, Henri Déus et Hervé Jacobi



Vendredi 30 mars 2012, 21h00

*Pendant la Grande Dépression des années 30, deux hommes, George et Lennie, parcourent les grands espaces californiens à la recherche d'un travail. Ils entretiennent le même rêve : acquérir le pécule qui leur permettra d'acheter une petite ferme, synonyme de paix et de liberté. George, petit, vif et réfléchi, apparaît comme le protecteur de l'infantile Lennie. La simplicité d'esprit de ce doux colosse aux mains dévastatrices leur attire d'ailleurs souvent des histoires qui les obligent à fuir et à différer sans cesse la réalisation de leur rêve...*

*Une histoire poignante et bouleversante, marquée du sceau du tragique, qui nous parle avec intelligence et émotion d'un monde d'hier qui a des échos aujourd'hui. Quant aux dix acteurs, ils servent à merveille ce texte d'une rare violence intérieure et rendent un juste hommage au chef-d'œuvre de Steinbeck.*



### Infos pratiques...

#### Billetterie

Location au guichet du secrétariat du service culturel, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, selon le calendrier suivant :

Colombe : jeudi 6, vendredi 7 octobre  
Xavier Mortimer, L'Ombre orchestre : lundi 17, mardi 18 octobre

L'Illuminé : mardi 8, mercredi 9 novembre

Méli-mélo II (le retour) : lundi 21, mardi 22 novembre

Grand écart : vendredi 13, lundi 16 janvier

Cocorico : lundi 30, mardi 31 janvier

Le Technicien : jeudi 9, vendredi 10 février

Les Amis du placard : mercredi 29 février, jeudi 1<sup>er</sup> mars

Dom Juan : jeudi 15, vendredi 16 mars

Des Souris et des hommes : jeudi 29, vendredi 30 mars

ainsi que sur place, au Palais des Congrès, une heure avant le début de chaque représentation.

#### Tarifs billetterie

- Spectacles découverte : Xavier Mortimer : L'Ombre orchestre, Méli-mélo II (le retour) et Cocorico : 20 euros (plein tarif), 18 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise), 15 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 6 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA). A noter : Pour tout achat de billet à un spectacle découverte pour un enfant mineur, les parents accompagnateurs bénéficient d'un tarif à 15 euros.
- Colombe, L'Illuminé, Grand écart, Le Technicien, Les Amis du placard, Dom Juan et Des Souris et des hommes : 28 euros (plein tarif), 25 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise), 24 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 6 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA).

#### Abonnement

Le samedi 17 septembre, de 9h00 à 17h00 (pour ce premier jour, il ne sera pas délivré plus de 4 abonnements par personne physique).

Du 19 au 21 septembre, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

#### Tarifs abonnement

Selon les modalités ci-dessus : 18, 15 et 4 euros pour les spectacles découverte ; 22, 20, 19 et 4 euros pour les autres spectacles.

#### Modes de règlement

Espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Les billets ne sont ni repris, ni échangés sauf en cas d'annulation du spectacle.

#### Renseignements, informations

Service Culturel  
Maison du Cœur de Ville  
Tél. 04 67 94 65 80

# PASCAL REYNIER, facteur de luths

## LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ACOUSTIQUE

**C**'est un facteur d'instruments particulièrement novateur qui vient d'intégrer le Site des Métiers d'Art en la personne de Pascal Reynier. "Je fabrique des instruments de la famille des luths, de style baroque, en utilisant des matériaux composites, en particulier le carbone" confie celui qui, avant de "se lancer dans l'aventure", était près des bassins des nageurs pour analyser leurs performances.

Diplômé de l'école normale de musique de Paris, Pascal est avant tout un musicien qui joue du luth. C'est sa passion pour cet instrument qui l'a poussé vers la facture d'instrument afin, dans un premier temps, de le rendre plus accessible, mais aussi plus résistant. "C'est pour répondre à ces nécessités que le carbone entre en jeu. Sa légèreté associée à sa solidité en fait une matière parfaite. De plus, différentes études effectuées sur la qualité acoustique du carbone ont montré que le son était de très grande qualité. De nos jours, de plus en plus de domaines l'adoptent pour toutes ces raisons. Pour ma part, je vais l'adapter au monde de la musique, et à la fabrication de luths plus particulièrement". Mais n'allez pas croire qu'une telle innovation est simple. "Le carbone demande énormément de techniques spéciales avant de pouvoir l'utiliser pour confectionner un luth. En moyenne, il me faut une année entière pour fabriquer un instrument de A à Z".

Ambitieux, Pascal n'est pas non plus avare d'idées. Il compte en effet présenter un produit lors du festival international de la guitare de Paris, et a comme projet de créer un festival des instruments acoustiques en matériaux composites.



### > Le Site des Métiers d'Art en Agde, c'est aussi...

... de nombreux créateurs plasticiens, installés dans des ateliers en plein Cœur de Ville et aux idées toujours nouvelles : Blaise Bang, Cécile Pleignet Bang, Lionel Catanzano, Sid-Ahmed Chaâbane, Claire de Montardy, Chris Orvis et Arancha Tejedor. La féminité et la mode ne sont pas en reste avec Vanessa Bénit, Lola Desforges Duvarry, Michelle Fiol et le dernier installé, Enrique Gabriel Molina. Enfin, quoi de mieux qu'un petit air de cornemuse ou de violon pour accompagner ce délicieux cocktail des métiers d'art agathois avec les créateurs d'instruments de musique que sont Bruno Priez, Serge Durin et donc Pascal Reynier.

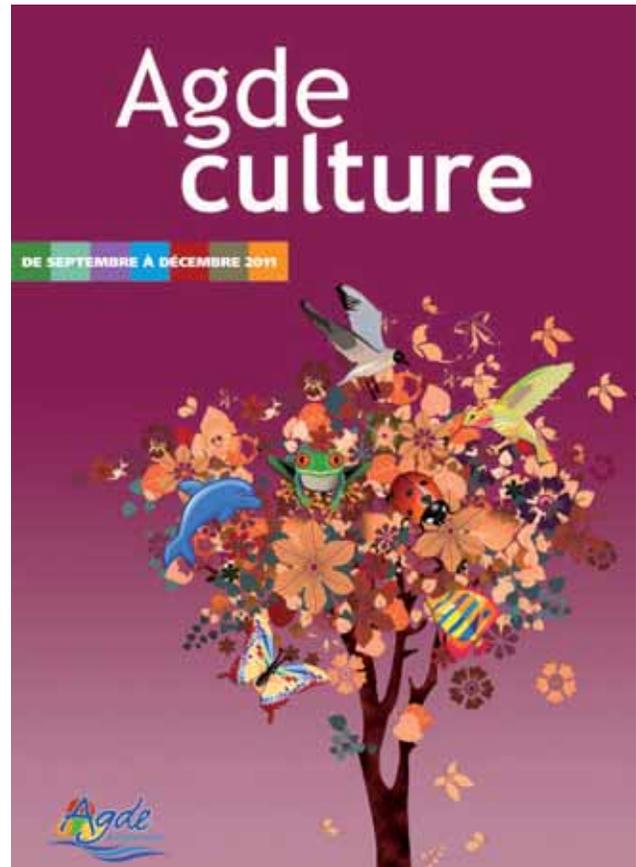
Site des Métiers d'Art d'Agde  
6 place Molière et 20 rue Jean Roger  
Tél. 04 67 26 94 12  
<http://agde.cahm.net>

# BRÈVES de culture

## Un concentré de culture !

Un vent de nouveauté va souffler sur la culture agathoise. Exit les plaquettes des animations trimestrielles de la Maison des Savoirs et des Musées. A compter de septembre, ne les cherchez plus, vous ne les trouverez plus. Et pour cause. Elles feront désormais partie d'une brochure unique, baptisée simplement "Agde Culture" et qui réunira sur un seul et même document l'ensemble des événements proposés par la Maison des Savoirs et les Musées, mais également le service Culturel (qu'il s'agisse de la Saison ou des expositions proposées en salle Molière ou au Moulin des Evêques) et l'Ecole de Musique. Comme l'explique Yvonne Keller, Adjointe en charge des Affaires Culturelles,

*"nous avons souhaité rendre l'action culturelle plus lisible en en simplifiant l'accès que l'on soit habitué des services concernés, nouvel Agathois, vacancier ou encore non usager. L'idée est de faire découvrir au plus grand nombre l'ensemble des animations qui sont proposées par la ville dans ce domaine, en mettant en avant, pour chaque établissement, le ou les événements phares du moment. Cette brochure répertoriera tous les rendez-vous du trimestre de manière chronologique tout en conservant à chaque établissement des pages propres et ce, afin d'offrir une double entrée en termes de lecture et ainsi faciliter la recherche. L'objectif est ainsi d'amener le lecteur à découvrir de nouveaux centres d'intérêt, et surtout de faire en sorte qu'il ne rate aucun événement culturel en Agde ! Enfin, nous avons décidé de profiter de cette brochure pour mettre en avant, dans chacun de ses numéros, une œuvre représentative, et pas toujours connue, des collections des musées. Vous n'avez donc pas fini d'être surpris par la diversité et la richesse de la culture agathoise !"*



## Le Musée Agathois fermé pour cause de vrillettes !

Les vrillettes vous connaissez ? Ces petites bêtes de la famille des anobides sont des insectes xylophages, certes moins voraces que les termites mais tout aussi problématiques si on les laisse proliférer car les dégâts induits peuvent vite s'avérer importants. Et c'est justement le problème : ils se sont aujourd'hui un peu trop installés au Musée Agathois Jules Baudou dont ils ont colonisé les collections organiques (tissus, bois, papiers et cuirs). Le dossier a été suivi par l'Adjointe à la Culture, Yvonne Keller, la Vice-Présidente de la CAHM déléguée au Patrimoine, Christine Antoine, en lien avec l'Escolo Dau Sarret. Résultat : la Ville en lien



avec l'Etat a diligenté une enquête afin de déterminer le niveau d'infestation et la conduite à tenir. Plus de peur que de mal puisque le bâtiment n'a pas été contaminé, ce qui n'est pas le cas des collections, qu'il faut traiter. Une opération a donc été programmée afin d'éliminer ces insectes. De fait, l'établissement fermera ses portes au public à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 et jusqu'au printemps 2012. Profitant de cette fermeture exceptionnelle, la direction des musées d'Agde a décidé d'entreprendre en parallèle une réflexion sur la muséographie, la présentation, l'inventaire et l'étude des œuvres. Tout un programme, sur lequel nous reviendrons plus en détail dans le prochain numéro de notre Journal.

# LES GRANDS VOYAGEURS

*Poursuivons aujourd'hui notre série des portraits historiques des "grands hommes" qui ont compté dans l'histoire d'Agde. Après le Docteur Barral (Journal n°65) et les héros de la guerre 39-45 (Journal n°66), ce sont les grands voyageurs que nous vous invitons à découvrir...*

Portrait de Claude Terrisse



## CLAUDE TERRISSE

### Le Corsaire du Roi

Né en 1598, Claude Terrisse devient capitaine avant trente ans. Remarqué par le Duc de Savoie, il est engagé en 1630 pour "courir contre turcs, pirates, infidèles et autres qui troublent le commerce de la mer...". En 1635, Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne. Richelieu confère à Terrisse le titre de Capitaine de la Marine Royale et l'autorise à armer sa "patache" baptisée "L'Ange Gardien".

Il a pour mission la surveillance des Espagnols et la protection des navires de transport français. Devenu Capitaine de Vaisseaux, il surveille l'évacuation de Rosas par les Espagnols en 1642, et en devient gouverneur de 1643 à 1647. Il est nommé commandant des Frégates et des Brigantins de la région, et doit empêcher le passage des Espagnols et escorter les transports de vivres en direction de Barcelone. En 1659, il est nommé inspecteur des ports de Provence, poste qu'il occupe jusqu'en 1665. Le 9 août 1639, à 41 ans, il épouse à Agde Antoinette de Michel... qui en a 70 ! Celle-ci décède le 5 décembre 1666 à l'âge de 100 ans.

Couverture du livre de Charles Dellon, reprints édition Chandeigne, 1997 (AMA, BM45)

## CHARLES DELLON

### L'Inquisition de GOA

Né en 1650, Charles Dellon est engagé à 18 ans par la "Compagnie Royale pour le commerce des Indes Orientales" en qualité de chirurgien à bord du vaisseau "La Force". Il arrive à Surat, en Inde, puis s'établit à Daman en 1673. Intéressé par les traditions médicales des peuples qu'il rencontre, il publie un "Traité des maladies particulières aux pays orientaux et de leurs remèdes". Le 24 août 1673, il est arrêté comme hérétique et embarqué pour Goa où il est enfermé dans la prison de l'Inquisition. Un autodafé est prononcé contre lui : convaincu d'hérésie, banni d'Inde, condamné à cinq ans de galères, il est ramené au Portugal.

Proclamant sa nationalité française, il fait jouer ses relations, en particulier auprès de Bossuet, et se trouve libéré le 30 juin 1677. Il devient médecin auprès des Princes de Conti. Marié en première noce à Madeleine de Rostain, il épouse ensuite Claude Parisot à Paris, où il décède en 1710. En 1685, il fait paraître une "Relation d'un voyage aux Indes Orientales", où il stigmatise le fonctionnement de l'Inquisition.



Coffre de bateau ayant appartenu à Claude Terrisse, conservé au Musée Agathois

Claude Terrisse se remariera ensuite le 1<sup>er</sup> novembre 1669 avec Françoise de Gayraud. Elu plusieurs fois Premier Consul, il s'intéresse au sort des plus pauvres. Il institue ainsi par testament la création de la "Charité Terrisse", chargée de doter des filles pauvres méritantes pour les aider à se marier.

Portrait de Jules Sébastien César Dumont d'Urville (AMA, PER10)



Carte de la Polynésie (Collection particulière)



## Jean-Victor Cannac

Le découvreur des îles

Né le 23 mai 1807, Jean-Victor Cannac est le fils de Pierre et de

Marie Rosalie Alexandrine Allemand. Le 29 mai 1824, il embarque comme "novice" à bord du brick "L'Egyptien", commandé par le Capitaine Pierre Michel. En 1825, Charles X confie à Jules Sébastien César Dumont d'Urville, Capitaine de frégate, la recherche des restes de l'expédition de Lapérouse, disparue en Océanie en 1788. Arrivé à Toulon le 7 février 1826, Dumont d'Urville arme "L'Astrobale II".

Le 15 avril, Jean-Victor Cannac est embarqué comme matelot. Sa fiche signalétique indique qu'il mesure 1,60 m, qu'il a les yeux et les cheveux noirs, le nez gros, la bouche petite avec une fossette au menton et le visage ovale. Le départ de Toulon se fait le 26 avril. En juillet 1827, le bateau approche de l'archipel des Laughlands. Le Capitaine Dumont d'Urville annonce "que celui qui découvrirait la terre le premier lui donnerait son nom." Ce fut Victor Cannac qui aperçut le premier un îlot. Les épaves de l'expédition Lapérouse seront retrouvées près des îles de Vanikoro. Quant au bateau, il sera de retour à Marseille le 25 mars 1829.

Jean-Victor se marie le 22 juin 1832 avec Anne Honorine Michel, dont il aura deux filles. Il passe son brevet de Capitaine au long cours le 18 avril 1833 et navigue jusqu'en 1871. Il décède le 3 avril 1889 à Agde.

Emmanuel Laurens sur la terrasse du château de Belle Ile (Collection particulière)



## emmanuel Laurens

L'Orientaliste agathois

Né en 1873, Emmanuel Laurens est le fils de Saint Etienne Laurens, directeur de l'usine à gaz. Elève brillant, il passe simultanément le baccalauréat "es lettres" et "es sciences" en 1891, puis s'inscrit à la faculté de médecine de Montpellier où il rejoint son ami Jean Bedos.

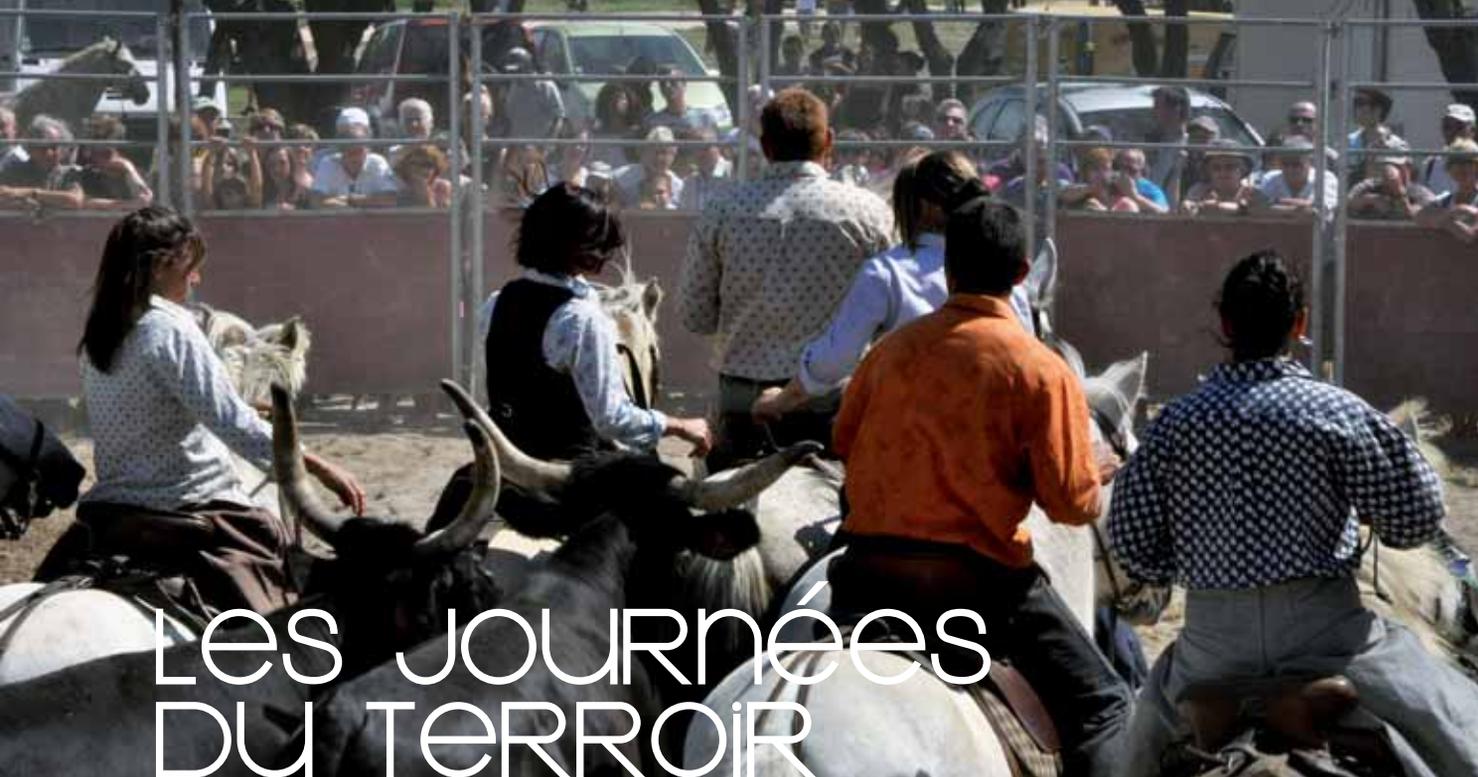
A 24 ans, il hérite de son père et d'un lointain cousin, le Baron de Fontenay. Il se retrouve alors à la tête d'une fortune de 20 millions de francs-or. Emmanuel décide de partir avec son cousin Alfred Sèbe à la découverte du monde : Ceylan, les Indes, Aden, Djibouti, les Seychelles et Madagascar. "Nous avons visité le temple de la Dent. Une entrée monumentale y conduit. Dans un large passage sur l'eau qui l'entoure et paraît vouloir le séparer du reste du monde,



des marchands vous offrent de l'encens ou du riz, d'autres des graines spéciales pour les tortues et les poissons sacrés qui vivent là en toute sécurité. [...] Entouré de colonnettes délicates, de peintures anciennes et curieuses, quatre portes d'airain ciselé donnent accès au sanctuaire où une dent de Bouddha repose sur un plateau fait de feuilles de lotus d'or". Extrait du journal d'Alfred Sèbe à propos de la visite du temple de Kandy en juillet 1903.

Le Temple de la Dent à Kandy, photo prise par Emmanuel Laurens (Collection particulière)

Il parcourt aussi l'Europe de l'Est dont le Turkestan Occidental (aujourd'hui l'Ouzbékistan) et en particulier Samarcande dont il ramène de nombreuses photographies.



# LES JOURNÉES DU TERROIR

## Déjà une décennie d'animations aux couleurs locales !



délégation a pu juger des richesses exposées par les différentes associations et partenaires présents. Au total, plus de six villages représentatifs des vieux métiers et vieux outils, des animations autour de la tradition taurine, des marchés de produits du terroir, des expositions artistiques, des jouets anciens, des démonstrations de modélisme... bref, un vrai condensé d'émerveillement pour les yeux, les oreilles et les papilles !

A l'honneur aussi sur le fleuve Hérault, la rame traditionnelle avec la SNAGAT et la pêche avec l'Open de pêche aux leurres en bateau.

**D**urant deux jours, les 11 et 12 juin derniers, le parc de Belle-Isle a regorgé de richesses locales pour la 11<sup>ème</sup> édition des Journées du Terroir. Un événement désormais devenu incontournable pour tous les amoureux, petits ou grands, de la nature et des traditions. Dix ans déjà que se retrouvent, le temps d'un week-end sur le parc du château Laurens, loisirs, traditions et folklores pour le plus grand plaisir des visiteurs, de plus en plus nombreux à se déplacer pour participer à l'événement.

Le rayonnement de la manifestation dépasse d'ailleurs aujourd'hui les frontières de notre territoire, comme a pu le constater Gilles D'Ettoire, Député-Maire d'Agde, ainsi qu'une grande partie du Conseil Municipal, lors de l'inauguration de la manifestation.

Guidée au travers des 45 stands par Luc Séco, Président de l'association organisatrice ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien), la





Aucun temps mort donc, durant ces deux jours, qui ont également permis d'apprécier la prestation musicale de Michael Jones, ami et partenaire du célèbre chanteur Jean-Jacques Goldman.

Entre le Canal du Midi et le fleuve Hérault, le temps s'est même arrêté pour accueillir le travail artistique d'une artiste du Site des Métiers d'Art, Vanessa Benit, qui avait confectionné spécialement pour l'événement une robe aux couleurs de la ville et aux détails faisant référence à notre terroir, portée par Miss Terroir.

Autant d'animations dont la liste faite est loin d'être exhaustive tant les bénévoles, avec l'aide des services Techniques et Festivités de la Ville, ont œuvré pour faire de ces deux jours une réussite et un moment de convivialité pour les visiteurs et les familles. C'est en tout cas le constat fait par le Député-Maire qui s'est réjoui de *"la réussite de cette manifestation qui rassemble de plus en plus de participants pour le plus grand bonheur des Agathois"*.



# "AGDE AU FIL DU TEMPS"

## Un succès qui se confirme d'année en année



Les danseurs de la Renaissance

Les 28 et 29 mai derniers, la Machine à Voyager dans le Temps s'était encore une fois installée au Cœur de Ville d'Agde à l'occasion de la manifestation "Agde au fil du temps". Durant deux jours, il y eut, pour les visiteurs, beaucoup de rendez-vous à partager concernant les 2 600 ans de l'histoire de la Perle Noire de la Méditerranée. Tout a commencé, après un défilé de toutes les époques, par l'inauguration officielle de l'événement, présidée par Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire

et Conseiller Général du canton et Agnès Lambiès, Adjointe en charge de l'Age d'Or, en compagnie notamment des représentants du Comité qui coordonne la manifestation (COMHA). Après que le Premier Adjoint ait lancé le désormais traditionnel "je déclare "Agde au fil du temps" ouvert", les "voyageurs", fort nombreux dès ce samedi matin, se sont dirigés vers les différentes époques depuis les Grecs jusqu'à la



Les traditions gitanes se transmettent dès le plus jeune âge



Visite chez le dentiste en 1900



seconde Guerre Mondiale, en passant par le Moyen-Age, les Vikings, la Renaissance, le second Empire, le folklore gitan, l'Occitanie et les années 1900.

Du côté des "à-côtés", le public a pu se rendre dans nombre d'échoppes d'artisanat, disséminées tout au long du parcours et ainsi aller à la découverte de spécialités ou encore de souvenirs en rapport avec les époques présentées. Au programme également, des spectacles et autres saynètes auxquels les voyageurs intemporels du 21<sup>ème</sup> siècle ont pu assister, notamment le spectacle d'ouverture présenté au château Laurens, la reconstitution "Empire" ou encore le son et lumière "Triumvirat". Enfin, les traditions locales n'ont pas été oubliées avec notamment la sortie du Cheval Marin, animal totemique de la ville et la danse de la treille, l'une des six danses languedociennes reprises pour l'occasion par l'atelier Théâtre du CCAS d'Agde.

Le dimanche en fin d'après-midi, toutes les époques se sont une nouvelle fois retrouvées en haut de la Promenade pour un ultime défilé en compagnie du Député-Maire Gilles D'Ettore, lui-même en costume de Premier Consul du Moyen-Age. Le cortège s'est rendu au Moulin des Evêques, où tous les bénévoles et participants ont pu partager le verre de l'amitié. Le Député-Maire en a profité pour remercier toutes les associations et tous les bénévoles qui "ont pris part à ce bel événement, lequel participe de notre politique de revitalisation de notre magnifique Cœur de Ville. Je tiens aussi à saluer l'action participative du Comité des Fêtes d'Agde qui s'est occupé de la restauration des équipes ainsi que Martine Legros, coordinatrice de la manifestation et qui est à l'origine du succès d'"Agde au fil du temps". C'est sous les applaudissements des participants que ces deux journées festives et instructives se sont conclues sur un rendez-vous d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Les danseurs de l'Occitanie en compagnie du Député-Maire Gilles D'Ettore



Combat à l'époque grecque sur le parc de Belle-Isle





Une échoppe médicinale devant les Halles



Le spectacle "Triumvirat" proposé par l'association "Embonne, reflet de l'Antiquité"



Un campement de la guerre 39-45 sur la place du 18 Juin



Sortie du Cheval Marin, animal totemique d'Agde



Echoppe de tanneur sur la Promenade

Les acteurs du Moyen-Age sur le parvis de la Maison des Savoires



Samedi matin, les élus ont déclaré ouverte la 5<sup>me</sup> édition d' "Agde au fil du temps"



La Révolution s'était installée sur le quai du Chapitre



Les chanteurs du Moyen-Age sous les arcades de la Maison du Cœur de Ville

# VU et ADOPTÉ !

## Ce qu'il faut retenir du Conseil du 23 juin 2011

### Intercommunalité

#### Schéma départemental de coopération intercommunale : "bâtir un territoire d'équilibre autour du Bassin de Thau"

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 confie au Préfet l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale, en collaboration avec la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI). Ce schéma sera arrêté avant le 31 décembre 2011. Un projet a été présenté à la CDCI, comme le requiert la Loi. Il est le fruit d'un long processus de concertation initié avec les élus, qui a été amorcé dès le mois d'octobre 2010. Il prévoit une couverture intégrale du territoire par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire, pour l'Hérault, le rattachement des 5 communes encore isolées à une communauté de communes. Il prévoit également les modalités de rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre et la suppression de syndicats intercommunaux ou mixtes devenus obsolètes. Le projet proposé par le Préfet aboutirait à une réduction très sensible :

- du nombre de communautés de 29 à 16,
- du nombre de syndicats intercommunaux de 159 à 99.

À cette étape de la procédure, le Préfet consulte par écrit tous les élus concernés par les propositions de regroupement : les conseils municipaux des communes et les organes délibérants des EPCI et des syndicats mixtes intéressés.

La commune d'Agde est concernée par deux modifications :

- la fusion de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau et la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau, avec intégration dans le périmètre de fusion de la commune de Tourbes (issue de la Communauté de Communes du Pays de Thongue),
- la dissolution du Syndicat Héraultais pour le Développement de la Vidéocommunication, à laquelle la Ville d'Agde adhère et dont le Préfet propose la dissolution, ce syndicat, qui a pour compétence la coordination et la délégation pour réseaux câblés, n'ayant inscrit aucune dépense de fonctionnement ni d'investissement au compte administratif 2009 et seulement 17 644 euros de dépenses de fonctionnement au BP 2010.

S'agissant du premier point, le Député-Maire Gilles D'Ettore a rappelé le contexte général avant de revenir sur son application et ses conséquences au niveau local. " En France, il existe aujourd'hui encore beaucoup trop de collectivités, de syndicats et d'intercommunalités. Le but de la réforme des collectivités territoriales qui a été engagée est de rendre les choses, en la matière, à la fois plus simples et plus lisibles pour nos concitoyens. L'enjeu du vote d'aujourd'hui est de valider le périmètre proposé par le Préfet et qui apparaît très pertinent. Car à l'heure actuelle, on peut avoir deux visions du département : celle qui vise à recréer deux pôles, l'un du côté de Béziers et l'autre de Montpellier mais cela équivaldrait à recréer deux départements dans le département et pour nous à être satellite d'une autre ville comme Béziers, et celle qui vise à définir un territoire d'équilibre, avec la création d'une agglomération réunissant Agde et Sète et garantissant une pérennité démocratique au territoire ainsi créé. Cette fusion

apporterait une dynamique territoriale, car les villes de ce territoire partagent les mêmes problématiques de pression démographique, tout en essayant de préserver leur environnement. En termes économiques aussi, ce regroupement est logique puisque ce nouveau territoire serait un point d'appui au développement de l'activité portuaire de Sète qui a besoin des territoires situés entre Pézenas, Montagnac et Mèze pour le faire. De la même manière pour ce qui est du tourisme, nous nous complétons plus que nous nous concurrençons. Le Comité Départemental du Tourisme a d'ailleurs déjà défini comme territoire de référence pertinent celui qui nous est aujourd'hui proposé par le Préfet. Il correspond à l'ancien périmètre de la charte Vignes et Etangs. Celui-ci nous permettrait qui plus est de préserver notre potentiel agricole et notamment viticole. Enfin, en termes économiques, nous bénéficierions d'une dotation d'intercommunalité à la hausse, avec 6 millions d'euros supplémentaires par an par rapport aux dotations actuelles cumulées des trois EPCI, soit une enveloppe de 24 millions d'euros sur 4 ans. Aujourd'hui, nous avons donc une décision grave à prendre, car elle engagera l'avenir de nos enfants et de ce territoire. Celle-ci nous offre une possibilité de développement supplémentaire et supérieur. Il convient de ne pas laisser passer cette chance qui nous est offerte. A nous de la saisir".

*A LA MAJORITE DES VOTANTS (Florence Denestèbe s'abstenant, le reste de l'opposition et Henri Couquet votant contre), le Conseil a émis un avis favorable à la fusion de la CAHM avec la CABT et la CCNBT et l'intégration dans le périmètre de la commune de Tourbes.*

*Puis, toujours A LA MAJORITE DES VOTANTS (mais cette fois avec 2 votes contre d'Anne-Marie Garrigues et Adrien Terrible et 2 abstentions de Florence Denestèbe et Henri Couquet), le Conseil s'est prononcé en faveur de la dissolution du SIHDV.*

## En bref...

### Adhésion de la commune de Montagnac au SIAEBL

- Comme l'a expliqué le Conseiller Municipal Gérard Millat, chargé du Développement économique, "la Commune de Montagnac souhaite transférer ses compétences en matière de production, adduction et distribution d'eau au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas-Languedoc (SIAEBL). Le Comité syndical réuni le 30 mars dernier a approuvé l'adhésion de Montagnac au Syndicat, adhésion sur laquelle toutes les communes membres doivent se prononcer". A L'UNANIMITE DES VOTANTS (moins deux abstentions d'Anne-Marie Garrigues et Adrien Terrible), le Conseil s'est prononcé favorablement.

### Adoption de la Décision Modificative n°1 du Budget du Centre Aquatique

- La décision modificative n°1 du budget annexe "Centre Aquatique de l'Archipel" s'élève au total à 188 350 euros, dont 25 000 euros en investissement, "correspondant à l'achat de matériel informatique" et 163 350 euros en fonctionnement "correspondant principalement à 68 750 euros de charges courantes et 84 600 euros de frais de personnel pour la balnéothérapie, a expliqué l'Adjoint aux Sports André Tobena. Ces dépenses sont couvertes, en particulier, par les recettes d'entrées et d'activité de la balnéothérapie, et équilibrées par une subvention de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée". Une DM approuvée par le Conseil A LA MAJORITE DES VOTANTS (Henri Couquet votant contre et l'opposition s'abstenant).

### Adhésion à la Fédération des Comités des Fêtes de l'Hérault

- A LA MAJORITE DES VOTANTS (Anne-Marie Garrigues et Adrien Terrible votant contre, Florence Denestebe et Serge Jene s'abstenant), le Conseil a approuvé l'adhésion de la Ville à la Fédération du Comité des Fêtes de l'Hérault. Celle-ci lui permettra de bénéficier d'une exonération SACEM pour un spectacle par an ainsi que d'un taux d'abattement de 30 % annuel au lieu des 12 % actuellement, mais également de bénéficier des supports de communication de l'association pour ses propres animations.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### Choix du délégataire pour les Délégations de Service Public de l'eau potable et de l'assainissement

Tour à tour A L'UNANIMITE DES VOTANTS (MM. Couquet et Jene s'abstenant), le Conseil a ensuite approuvé le choix des délégataires pour le Service Public de l'eau potable et celui de l'assainissement. Comme l'a rappelé puis expliqué Richard Druille, Adjoint délégué à la Vie Quotidienne et à l'Environnement, "les offres ont évolué au fil des négociations avec les trois sociétés ayant répondu aux deux consultations que nous avons lancées en 2010 : SAUR, VEOLIA EAU et LYONNAISE DES EAUX. La durée retenue pour l'eau comme pour l'assainissement est de 15 ans. Concernant l'eau, ce sont 300 000 euros qui seront investis chaque année. La surveillance et le contrôle des fuites offre aujourd'hui un rendement de + 87 %, ce qui est déjà assez élevé. En 2014, lorsque la télérelève sera généralisée, la tarification été-hiver sera mise en place et ainsi permettra une baisse de la facture d'eau pour les usagers. S'agissant de l'assainissement, c'est une enveloppe de 120 000 euros qui sera investie annuellement pour l'entretien et le renouvellement des réseaux. En termes d'avancées, il est à noter notamment l'obtention de la Norme environnementale ISO 14 0001 à l'horizon 2015 et l'extension de la STEP, qui deviendra propriété de la ville au terme de la DSP et qui va bénéficier d'une nouvelle technologie innovante pour traiter les eaux usées. En termes de tarification enfin, on peut noter, comme pour l'eau, une baisse de la facture pour les résidents permanents".

Comme l'a souligné en conclusion le Député-Maire Gilles D'Ettore, "nous poursuivons aussi l'objectif du Grenelle de l'Environnement de réduction de la consommation d'eau, avec cette généralisation de la télérelève et de détection des fuites chez l'usager comme sur le réseau public, tout en ayant un système d'épuration assez performant pour espérer, à terme, pouvoir arroser nos espaces verts et notamment ceux du Golf avec l'eau ainsi traitée. Le tout en enregistrant, qui plus est, une baisse de la facture pour les Agathois".

Pour finir, les élus ont approuvé le choix du délégataire pour ces deux DSP, dont l'offre était, a expliqué Richard Druille "techniquement et financièrement la plus intéressante", dans les deux cas celle de LYONNAISE DES EAUX.

### Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau

Comme l'a expliqué Richard Druille, Adjoint en charge de la Vie Quotidienne et de l'Environnement, "l'Agence de l'Eau, dans le cadre de son 9<sup>ème</sup> programme, impose dorénavant la recherche de matières toxiques dans les réseaux d'assainissement, et ce afin d'améliorer à terme la qualité des masses d'eau. La Ville d'Agde a initié cette démarche en 2009 conformément à la réglementation et au Projet Communal de Développement Durable qu'elle a mis en place (dans ses axes 3 et 5). Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 11 247,18 euros TTC, investissement pour lequel il convient aujourd'hui de solliciter l'aide financière la plus large possible". Une décision approuvée A L'UNANIMITE.

### Rapport du Maire au Conseil Municipal sur le prix et la qualité des services publics eau et assainissement

Conformément aux dispositions de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret N°95-635 du 6 mai 1995, le Député-Maire Gilles D'Ettore a présenté aux membres du Conseil Municipal les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement, qui les a adoptés A L'UNANIMITE.

Il ressort de ces rapports que le prix de l'eau en 2010 revient à 3,10 euros HT le m<sup>3</sup>. S'agissant de la surtaxe communale, elle s'élève à 0,32 euro HT pour ce qui est de l'eau potable et à 0,30 euro pour la part assainissement.

Pour l'année 2010, dans le domaine de l'eau potable, un plan d'actions spécifiques a été mené. Il a concerné :

- La sécurisation de l'alimentation en eau de la commune et la recherche permanente de fuite sur les réseaux avec 200 km de réseau testés.
  - Le renouvellement de certaines canalisations d'eau potable avec leurs branchements.
  - L'optimisation de la supervision du réseau.
- Enfin, en matière d'assainissement, on peut noter plus particulièrement :
- Le traitement des boues sur l'unité de séchage au sein de la station d'épuration.
  - La poursuite des extensions des réseaux d'assainissement collectif sur le Grau d'Agde.
  - La réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur le Cap d'Agde.

## Aménagement du territoire

### Une DUP pour le parking du chemin de la Vallée

En préambule à l'ordre du jour, le Député-Maire Gilles D'Ettore a répondu à l'opposition concernant la question du parking situé derrière le Moulin des Evêques. Ainsi qu'il l'a expliqué, "ce sont au final 231 nouveaux emplacements qui vont être créés chemin de la Vallée, déduction faite des 49 places supprimées sur le parvis du Moulin et des 280 réalisables sur le site. Ces nouvelles places de stationnement viennent s'ajouter aux 85 récemment créées au niveau de la gare SNCF, aux 70 aménagées au bord de l'Hérault et à la centaine ouverte en saison en contrebas du rond-point de l'Ordre National du Mérite, route de Vias. Cet aménagement s'inscrit donc pleinement dans notre stratégie de développement de l'offre de stationnement. Toutefois, ce dernier doit être concilié avec le nécessaire embellissement des espaces qui participent aussi au renforcement de l'attractivité du Cœur de Ville. La Ville se heurtant au refus du propriétaire de nous céder le terrain, nous avons du lancer une procédure d'utilité publique, plus longue. Les réserves du Commissaire-Enquêteur ont été levées par délibération du 20 décembre dernier. Le dernier obstacle, qui était de permettre aux services de pénétrer sur le terrain pour réaliser l'étude demandée, n'a en effet été levé que récemment. Nous attendons maintenant que le Sous-Préfet nous délivre la Déclaration d'Utilité Publique et de cessibilité. Si le propriétaire maintenait son refus, nous pourrions alors nous engager dans une procédure judiciaire d'expropriation, ce qui ralentirait d'un an encore le projet. En cas d'acquisition par voie amiable, ce que nous espérons, les travaux pourraient être lancés rapidement. En termes de coûts, l'achat du terrain s'élève à 85 700 euros. Quant à la création du parking, elle se fera en deux phases et se monte à 900 000 euros".

### Aménagement de l'immeuble Capelier : convention de groupement de commande Office Public de l'Habitat de Béziers-Ville d'Agde

Ainsi que l'a rappelé Thierry Nadal, Adjoint en charge du Droit de l'application des Sols, "la ville s'est rendue propriétaire de l'immeuble dit "Capelier" à l'intersection de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Richelieu. Cet immeuble étant à ce jour vacant, il est proposé de lancer un projet de réhabilitation mixte avec aménagement d'un espace administratif en rez-de-chaussée et création de logements locatifs sociaux sur les deux niveaux supérieurs ce qui s'inscrit dans les objectifs du futur programme local de l'Habitat Intercommunal actuellement élaboré par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Pour conduire cette opération, compte tenu que la production de logements serait assurée par l'Office Public de l'Habitat de Béziers, il est donc soumis au Conseil le principe d'une convention avec l'OPH pour la constitution d'un groupement de commandes. L'OPH de Béziers serait le coordonnateur de ce futur groupement, qui porte sur les différentes étapes de l'opération, à savoir : études de maîtrise d'œuvre, études techniques et travaux, cette liste n'étant toutefois pas limitative". *Appelé à se prononcer sur le principe de la conventionnement, le Conseil s'est déclaré favorable A L'UNANIMITE DES VOTANTS (Henri Couquet et Serge Jene s'abstenant).*

### Extension du Golf du Cap d'Agde : marché complémentaire et avenant n°1 au marché 10.019

Comme l'a expliqué Christine Mouysset, Adjointe en charge des marchés publics, "le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du Golf du Cap d'Agde a été attribué au groupement Prat Alain Architecte de golf/AREO/Gaxieu par délibération en date du 19 mai 2010. Le programme de l'extension du Golf prévoit l'aménagement de neufs trous supplémentaires pour la création d'un second parcours, le réaménagement du parcours compact existant et l'aménagement paysager des abords du site. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux d'extension par le maître d'ouvrage s'élève à 2 millions d'euros HT. Les missions de maîtrise d'œuvre sont les

suivantes : AVP – PRO – ACT – VISA – DET – OPC – AOR – Etude d'impact – Dossier d'autorisation du Code de l'Environnement – Permis d'aménager, pour un montant de 209 000 euros HT. S'agissant du marché complémentaire, l'avancement des études et la concertation avec les acteurs du projet amènent aujourd'hui la Ville à devoir prendre en compte des circonstances qui n'étaient pas prévisibles lors de l'écriture du programme d'opération initial. Ainsi, la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, passée entre le SICTOM et la Ville d'Agde, prévoit que cette dernière assure la passation des marchés et le suivi des travaux de réhabilitation de la décharge dans un souci de cohérence technique et d'optimisation financière avec le projet d'extension du Golf. D'autre part, le traitement architectural et paysager de l'entrée du Cap dans le cadre de cette opération et de la passerelle ainsi que les contraintes géotechniques de site nécessitent de confier à la maîtrise d'œuvre des missions complémentaires d'études préalables, d'avant projet, de projet, d'assistance aux contrats de travaux, de visa des études d'exécution, de suivi des travaux, de coordination et d'assistance à la réception des ouvrages. Les missions de maîtrise d'œuvre pour le traitement de la passerelle et de ses abords ainsi que pour le suivi de la réhabilitation de la décharge ne peuvent être dissociées de la mission initiale à la fois pour les raisons techniques et financières. Techniquement, les traitements architecturaux et paysagers des abords du Golf et de la passerelle en entrée de station doivent nécessairement être conçus et réalisés dans le cadre d'une vision globale permettant une véritable intégration environnementale. La réhabilitation de la décharge doit également être réalisée en prenant en compte les besoins et les spécificités du projet final du Golf. Financièrement, dans la perspective d'un marché complémentaire, la ville a demandé au maître d'œuvre, qui a accepté, de maintenir les taux de rémunération du marché initial, sans actualisation et en intégrant les spécificités techniques pointues liées aux spécialités que sont les études et travaux d'ouvrages d'art et de réhabilitation de décharge".

*A LA MAJORITE DES VOTANTS, (Anne-Marie Garrigues et Adrien Terrible votant contre, Henri Couquet et Serge Jene s'abstenant), le Conseil*

a décidé d'attribuer le marché complémentaire de maîtrise d'œuvre pour le traitement de la passerelle et de ses abords ainsi que pour le suivi de la réhabilitation de la décharge du Petit Pioch au groupement Prat Alain Architecte de golf/AREO/Gaxieu pour un forfait de rémunération de 102 771,08 euros HT sachant que le coût prévisionnel des travaux complémentaires s'élève à 1 326 440 euros HT. Dans la foulée, et sur le même vote, les élus ont ensuite approuvé la décision de la commission d'appel d'offres concernant l'avenant n°1, qui prévoit "la mise à jour du forfait de rémunération du maître d'œuvre en fonction du montant actualisé de l'enveloppe financière des travaux. Afin que la Ville conserve une maîtrise sur l'évolution du montant des travaux, il apparaît souhaitable de fixer dès à présent le forfait définitif de rémunération ainsi que le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre".

### Aménagement de la zone du Petit Pioch : acquisition de la parcelle NV 0003

Dans le cadre de l'aménagement de la zone du Petit Pioch (qui vise l'embellissement de l'entrée de ville, la réhabilitation de l'ancienne décharge et l'extension du Golf), la Commune a pris contact avec les différents propriétaires privés possédant une parcelle dans le périmètre du projet. Un premier accord a été trouvé avec celui de la parcelle cadastrée section NV numéro 0003 d'une surface de 3 945 m<sup>2</sup>. " Cette acquisition amiable interviendra contre le paiement par la Commune d'un prix de 27 615 euros et la précision dans l'acte notarié d'une clause précisant que la parcelle est exclusivement destinée au projet d'extension du Golf et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une rétrocession" a précisé Thierry Nadal, Adjoint en charge de l'Application du droit des sols, avant que les élus ne votent cette décision A L'UNANIMITE.

## A l'unanimité

### Exonération de la Taxe Locale d'Équipement et de la taxe de raccordement pour les logements sociaux

*Comme l'a expliqué Anne Houles, Adjointe déléguée à l'Action en faveur du logement, "la Ville s'est engagée avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à faciliter la production de logements à loyer maîtrisé pour faciliter l'accès au logement des familles agathoises. Ainsi, le futur Programme Local de l'Habitat Intercommunal, en cours d'élaboration par la CAHM, permettra de créer les conditions de production de logements locatifs sociaux, en particulier dans l'accès au foncier à coût maîtrisé. D'ores et déjà, la Ville s'engage à faciliter le montage d'opérations pour les bailleurs sociaux partenaires. Il est ainsi proposé, selon les dispositions de l'article L 411.2 du Code de la Construction et de l'Habitat, d'exonérer du paiement de la Taxe Locale d'Équipement. Ces opérations, conduites par les organismes d'habitations à loyer modéré, sont mentionnées dans le même article. Il est précisé que ne sont concernés par cette exonération que les logements locatifs sociaux de type PLAI et PLUS considérés comme les cibles de production prioritaires. A cette exonération de TLE, s'ajoutera également une exonération des éventuelles taxes communales de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement et ce pour les mêmes opérations. Cette proposition constitue un levier significatif susceptible de faciliter le montage d'opérations et donc de répondre à terme aux besoins des populations locales". Comme l'a précisé pour finir le Député-Maire Gilles D'Etto, "il s'agit de favoriser le développement sur Agde de logements sociaux, car nous sommes en déficit en la matière". Une décision adoptée A L'UNANIMITE.*

## Vie quotidienne

### • Mise en place de tarifs d'occupation du Domaine Public Routier

"Le Conseil Municipal, par délibération en date du 15 décembre 2008, a doté la commune d'un règlement de voirie qui a pour objectif de fixer les dispositions administratives et les prescriptions techniques en vue de la réalisation de travaux, a expliqué l'Adjoint délégué à la Vie Quotidienne Richard Druille. Afin d'améliorer son efficacité, il est nécessaire de créer un Droit d'occupation du Domaine Public Routier Communal indispensable à la bonne coordination et au suivi de ces travaux. L'objectif est d'obliger les entreprises à limiter au maximum la période d'occupation de l'espace public pour réduire la gêne occasionnée aux usagers. La tarification définie s'applique après la première semaine et ce, de façon hebdomadaire. Elle sera révisée annuellement et ne s'applique pas aux services municipaux. Elle a été définie comme suit : 1 euro/mètre linéaire/semaine pour les barrières ou palissades de protection de chantier, 3 euros/ mètre carré/semaine pour l'aire de stationnement des véhicules de chantier, du matériel, des matériaux, 20 euros la journée pour l'occupation de la voirie par les véhicules des entreprises de déménagement et 3 euros/mètre linéaire/semaine pour les échafaudages".

*Cette tarification a été adoptée A LA MAJORITE DES VOTANTS (Henri Couquet, Anne-Marie Garrigues et Adrien Terrible votant contre, Florence Denestèbe et Serge Jene s'abstenant).*

### • Adoption d'une charte relative à une Signalisation d'Intérêt Local

Dans le cadre de la politique d'amélioration de l'accueil touristique et de services rendus à la population, la Ville d'Agde a souhaité mettre en place une charte relative à une Signalisation d'Intérêt Local, destinée à diriger au mieux les usagers et améliorer ainsi la circulation. Son objectif est de réorganiser le jalonnement existant, afin de le rendre plus lisible et conforme aux règles en vigueur. Cette nouvelle réglementation sera appliquée progressivement sur une période d'une année, sur le mobilier existant. Les nouveaux dossiers seront instruits en fonction des modalités nouvellement définies. *Une question présentée par Richard Druille, Adjoint délégué à la Vie Quotidienne et à l'Environnement, et adoptée A L'UNANIMITE.*

## Fusion de l'Ouest Héraultais : L'avenir pour notre commune

Suite au succès du grand forum débat sur les communautés d'Agglomération et Territoires, Agde à Venir a poursuivi le dialogue nécessaire afin de préserver au mieux l'avenir de notre commune dans le cadre d'une future fusion de territoires. Les multiples rencontres avec la population, les acteurs du tourisme, les représentants des métiers traditionnels, les associations environnementales ainsi qu'avec les services de l'Etat ont été riches d'enseignements.

### L'échec de notre Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Amorphe notamment sur le plan du développement économique entrepris depuis 10 ans, cette Communauté d'Agglomération, née d'un improbable rapprochement entre Agde et Pézenas, n'a pas réussi à devenir la locomotive économique capable d'entraîner, avec elle, l'implantation de nouvelles économies et de soutenir le tissu économique existant durement touché par la crise. Pour preuve, en 2009, les dépenses de fonctionnement canalisent plus des 2/3 des ressources de la CAHM. Sur un budget de 57 millions d'euros, seuls 6 millions ont été destinés aux investissements sensés soutenir le développement économique dont 1,5 millions d'euros consacrés à la construction du centre aquatique. Pour comparaison, sur la même année, la C.A de Béziers Méditerranée a investi 42 millions d'euros et la CA de Thau Agglo, 40 millions d'euros. Autre symbole, à ce jour, aucune Zone d'Activité Economique nouvelle n'a vu le jour sur notre territoire depuis la création de la communauté d'agglomération.

### Une fusion contre nature

Face à ce constat d'échec et afin de répondre à une logique électorale plus que visionnaire, notre maire soutient la fusion à trois entre notre Communauté d'Agglomération, la Communauté des Communes du Nord du Bassin de Thau et la communauté d'Agglomération du Bassin de Thau. Premier argument avancé : la présence de deux villes principales ayant un poids démographique équivalent. Cet argument va à l'encontre de la loi sur la territorialité qui encourage la création de structures fondées autour de villes phares à laquelle s'associent des villes de plus petites dimensions afin de créer une synergie de développement basée sur la complémentarité et la diversité.

Autre argument présenté : la gestion durable de la lagune de Thau. Bien que cette gestion soit essentielle d'un point de vue environnemental, elle concerne un territoire bien plus vaste que celui d'une possible fusion autour du bassin de Thau et restera quoiqu'il arrive géré par d'autres EPCI et organisme que ceux présents dans cette fusion.

En ce qui concerne le développement touristique, ce dernier ne peut se construire sur des positions concurrentielles entre les deux sites que sont le Cap d'Agde et Sète. Nous devons au contraire trouver une dynamique qualitative née de l'équilibre entre un tourisme de littoral et un tourisme de terroir.

Enfin, en ce qui concerne la présence de l'Hinterland du port de Sète, ce dernier peut difficilement n'être qu'un axe d'ouverture vers le cœur d'Hérault. Il sera tourné en priorité vers Montpellier ainsi que vers l'axe Sud-Nord puis au delà vers l'Espagne et l'Italie.

Ce projet est donc une fusion à contre nature basée uniquement sur l'addition exhaustive des éléments communs aux deux collectivités concernées, sans recherche de complémentarités nécessaires à toute dynamique. Elle va d'ailleurs à l'encontre de ce que préconisent les deux Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) engagés sur les territoires concernés ainsi que de l'avis des services de l'Etat qui, dans un rapport daté du 19 Novembre 2010, remet en cause son bien fondé.

### Une fusion d'avenir

Fort de ce constat et dans le cadre d'une possible fusion qui respecte les intérêts des Agathois, notre souhait est d'encourager l'émergence d'un nouveau territoire, fruit du rapprochement avec la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée ainsi que les communautés des communes des pays de Thongue et de la Domitienne : "La Communauté d'Agglomération de l'Ouest Hérault".

Cette fusion respecterait tout d'abord la réalité des bassins de vie et d'emplois ainsi que les déplacements optimaux à l'intérieur de ce territoire basés notamment sur la présence de l'Aéroport de Béziers-Cap d'Agde ainsi que de la future gare TGV, sans oublier le canal du midi. Tout cela représente autant d'atouts favorisant le déplacement des personnes à plus ou moins grande échelle.

Elle encouragerait, également, par sa taille, la création de zones d'activités génératrices d'emplois permanents, créateurs de richesses indispensables à notre territoire. Sur le plan financier, elle permettrait une remise à plat de la fiscalité alimentée par une Dotation Globale de Fonctionnement en adéquation avec le poids démographique conséquent.

Enfin, cette fusion doit créer les conditions propices au développement économique axé sur un tourisme de qualité. Basée sur la diversité des atouts touristiques (tourisme balnéaire, tourisme culturel et de patrimoine, tourisme œnologique, écotourisme etc...), cette complémentarité permettrait de créer une dynamique entre la façade littorale dont le Cap d'Agde sera la référence et la vitrine sur le plan international, et les richesses des divers terroirs.

Par ce choix nous voulons surtout préserver l'intérêt des Agathois en ayant à l'esprit le respect et la cohérence des territoires. Ce projet ambitieux et visionnaire est à terme celui qui permettra à notre commune de s'épanouir au cœur d'un territoire à la hauteur de ses espérances.

Le groupe des élus d'Agde à Venir

## Sécurité : la Ville a pris de nouvelles mesures

Comme chaque été, notre cité voit sa population passer de 23 000 résidents permanents à 250 voire 300 000 personnes au plus fort de la saison. Une affluence qui nécessite d'adapter les services publics aux besoins rencontrés. Les effectifs en charge de la sécurité n'échappent pas à cette règle et sont particulièrement renforcés durant l'été. Cette année, la commune d'Agde bénéficie de 26 policiers détachés, et de 5 réservistes de la Police Nationale auxquels s'ajoutent les effectifs des Compagnies républicaines de Sécurité - la CRS 27 de Toulouse - soit 4 équipages par jour qui circulent par patrouilles portées ou pédestres, sans oublier une patrouille VTTiste. En outre, des motocyclistes spécialisés dans le domaine routier sont venus épauler les effectifs de la Sécurité Publique. Enfin, s'agissant des plages, les CRS Maîtres Nageurs Sauveteurs prêtent main forte aux Sapeurs-Pompiers présents sur les postes de secours afin de surveiller le littoral et de participer à la sécurité de nos vacanciers.

La sécurité fait en effet partie intégrante de vacances réussies. N'oublions jamais que les touristes qui fréquentent notre cité en sont la première ressource économique. Il est donc vital pour notre commune de présenter un bilan en termes de sécurité qui soit irréprochable ; il en va de l'image de notre station touristique et des retombées économiques qui en découlent.

Le premier semestre s'est d'ailleurs révélé plutôt satisfaisant avec une augmentation de la délinquance générale deux fois inférieure à celle du département, augmentation qui résulte pour l'essentiel de faits de délinquance financière. Pour ce qui est de la délinquance de proximité, les chiffres sont stables, mais ce qui est remarquable, c'est l'augmentation du taux d'élucidation qui passe de 12,44 % à 18,14 %, soit une augmentation de 45 %.

Par ailleurs, la Municipalité a pris des mesures afin que les incidents que nous avons connus l'an dernier avec l'occupation illégale d'espaces verts par certains gens du voyage, ne puissent se reproduire. Nous nous y sommes mieux préparés avec des travaux destinés à empêcher définitivement ce type d'installation, ce qui a représenté tout de même un investissement conséquent de près de 80 000 euros. Rappelons qu'Agde dispose d'une aire pour les gens du voyage, tout comme les villes de Vias et de Marseillan, pour ce qui est du Littoral. Ce qui autorise une véritable régulation des flux et le recours à la puissance publique.

## Moulin des Evêques : Une parfaite illustration de l'importance d'un partenariat public-privé

Le projet du Moulin des Evêques a permis de réhabiliter un élément significatif du patrimoine bâti du centre historique, un élément d'autant plus important qu'il se situe à l'entrée de ville et est particulièrement visible de l'ensemble des rives de l'Hérault.

Cette réalisation a représenté un coût d'investissement, pour ce qui est du bâtiment proprement dit et de la digue qui en assure la protection, de 7 600 000 euros, la Ville ayant contribué à hauteur de 2 400 000 euros, ce qui constitue une économie pour le contribuable agathois de 5 200 000 euros, une somme qui pourra être réinvestie par ailleurs.

Vous voyez là l'importance que peut représenter un partenariat public-privé, pour faire aboutir les projets et en accélérer la réalisation à moindre coût.

La majorité municipale

# Votre actu en bref



## 7<sup>ème</sup> Fête des Voisins Un bon moment de convivialité

Vendredi 27 mai, pour sa 7<sup>ème</sup> édition, la Fête des Voisins a bénéficié d'un temps doux et clément et c'est donc en nombre que les "voisins" ont sorti les chaises et dressé les tables, parfois demandées aux services municipaux, dans la quarantaine de points recensés et disséminés aux quatre coins de la ville. Pour l'occasion, chacun avait apporté ce qu'il souhaitait et tout le monde a partagé avec plaisir ce bon moment de convivialité. Nombre d'élus, en tête desquels le Député-Maire Gilles D'Ettore et Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général du canton, se sont rendus sur quelques sites afin de saluer les participants et de les féliciter pour leur implication. C'est donc autour d'un verre et en dégustant les spécialités de chacun que les discussions entre voisins ont commencé, souvent par un "c'est bon, comment vous faites ça ?". Certains ont ensuite prolongé la soirée en dansant sous les spots qu'ils avaient eux-mêmes installés dans leur rue. Preuve, s'il le fallait, qu'il fait décidément bon vivre à Agde...

## Permis de rouler

POUR LES PETITS EXPLORATEURS  
DU SLAM !

Fin avril, en présence d'André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports, les Petits Explorateurs du SLAM (Département Sports) accompagnés de leurs parents ont reçu leur Permis Cycliste. Après avoir travaillé ensemble sur la sécurité routière à l'aide de fiches collectives, de parcours avec panneaux de signalisation et de mises en pratiques des connaissances acquises tout au long des sorties VTT autour du Mont Saint-Loup et du domaine Saint-Martin, un petit examen final leur a permis d'obtenir le précieux passe. Un concours a aussi récompensé le meilleur panneau de signalisation routière effectué par les enfants lors d'un atelier peinture. Bravo à Laura, la gagnante ! Pour finir, les enfants se sont retrouvés autour d'un petit verre de l'amitié.



## Fame

**Pour le plaisir des yeux et des oreilles !**

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le Festival de l'Archipel Musique et Expression, plus communément appelé Fame, a regroupé, tous âges confondus, plus de 150 participants. En ce samedi 11 juin, la Salle des Fêtes était pleine à craquer de spectateurs venus encourager les danseurs de tous horizons. Près de dix structures artistiques agathoises étaient représentées : l'École de danse Marie Boulet, Corps et Accords et la Section Danse de la MJC pour le Modern Jazz, le Centre de Danse Arnal-Ibanez pour le Jazz contemporain, l'Escuela de la Salsa pour la Salsa bien sûr et la Bachata plus Génération Music pour la Sévillane et la Rumba, Spirit Danse pour le Cabaret, Dimension 34 pour le Hip Hop et enfin ADC 34 pour la Country. L'organisation sans faille du Département des Sports a permis à tous de partager un beau moment qui est venu marquer la fin de l'année pour les élèves. Un avant-goût des vacances d'été en quelque sorte...



## Pentecôteaucap Succès et record au rendez-vous de la 19<sup>ème</sup> édition !

273, c'est le nombre record d'inscrits dimanche 12 juin à Pentecôteaucap ! Une course de 15 km qui rassemble d'année en année de plus en plus de fidèles, ainsi que l'ont constaté André Tobena, Adjoint chargé des Sports et Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Animations



et Festivités ! Organisée par l'ACPA (l'Athlétic Club des Pays d'Agde), elle trace un parcours à travers le Cap d'Agde qui, au départ de l'avenue des Sergents, passe par le Centre-Port, le Môle, la Roquille, mais aussi le Parc Lano, le Village Naturiste et les Monts St-Loup et St-Martin. Mêlant tous les styles de sols (bitume, gravier, sable) et les dénivelés, elle met à l'épreuve les participants qui se donnent à fond et en redemandent !

Cette année, c'est Rachid Boulahdid, le local de l'épreuve, qui s'impose chez les hommes avec un chrono d'enfer de 49'37", tandis que chez les dames, Stéphanie Pacaud rafle pour la deuxième année consécutive la première place avec un temps de 1h07'01".

**Tous les résultats sur le site de l'ACPA !**

## De jeunes artistes agathois récompensés au niveau régional

De jeunes Agathois âgés de 6 à 11 ans ont participé à un concours organisé par les Amis des Musées d'Agde (AMA). Une classe de CM2 d'Anatole France, sous la direction de son institutrice Mme Ristori, s'est particulièrement distinguée en proposant une œuvre originale commune composée de plusieurs "ex-votos". Les enfants, suite à une visite au Musée d'Agde, avaient été en effet très impressionnés par les tableaux et les maquettes faites comme une offrande religieuse par les marins ou leurs familles. Le 16 juin, ils ont donc reçu le premier prix ainsi que 200 euros que leur ont offert les administrateurs de l'AMA et leur présidente Marie-France Calas. Les deuxième et troisième prix ont été attribués respectivement à la classe de CE1 de Mme Garcia et de CP de Mme Boutier de l'Ecole Notre-Dame.

Une semaine plus tard, les meilleurs travaux des 6-11 ans de toute la région se sont retrouvés au musée Hofer Bury à Lavérune devant un jury composé de représentants du Conseil Régional et du Groupement des Amis des Musées de



la Région Languedoc-Roussillon. Le premier prix a été octroyé à l'unanimité aux jeunes Agathois, qui sont partis le 28 juin admirer le Pont du Gard et visiter le Musée du Bonbon à Uzès.

## Errata...

Dans notre dossier sur les commerçants du Cœur de Ville paru dans notre numéro 66 (rubrique Le Point Sur...), une erreur s'est glissée dans la présentation de Céline Institut (pages 50-51). C'est en fait un BTS Esthétique et non Diététique qu'a obtenu Céline Martinez.

De même, en page 9 de ce même numéro 66 (rubrique Actu), deux erreurs sont à relever : d'une part, le titre du Maire de Tata a été tronqué : il convient de lire "Moulay El Mehdi Lahbib". Quant aux échanges, ils ne portent pas que sur les seuls aspects culturels.

## Grand Prix Cycliste des Commerçants d'Agde

### Christophe Laporte remporte la 2<sup>ème</sup> édition

Dimanche 26 juin a eu lieu une course amenée à devenir un classique de la saison des compétitions cyclistes locales : le Grand Prix Cycliste des Commerçants d'Agde. Une compétition organisée pour la deuxième année consécutive par le Bicrossing Club Agathois qui, comme son nom ne le laisse de prime abord pas supposer, possède une section de cyclisme sur route. Le parcours de cette course est une boucle au travers des rues du Cœur de Ville que les coureurs ont eu à effectuer 40 fois, soit 60 km à parcourir. C'est une soixantaine de compétiteurs, venus des clubs de la région, au nombre desquels Mathieu Gaye, vainqueur de l'édition passée, qui se sont élancés sous l'œil d'André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports. Au bout des 40 tours, le peloton de départ s'est étiré et sur la ligne d'arrivée, c'est le Hyérois Christophe Laporte, qui avait pris un tour d'avance, qui a remporté l'épreuve, suivi de Kiran Hanbrook de l'UC Aldenassienne (Rhône-Alpes) et d'Alexandre Badin, de l'US Lagarde (Côte d'Azur).

### NAISSANCES

LOISEAU Tiziana – ROSSI Ava – ADAM Romania – LAAREJ Sofia – BLANCH Phélicia – LASSIERRA Loan – BISPE Malcolm – HAMMOUCHI Inass – GONZALEZ COSSUTTA Noa – BARIL Juline – MELO Eleana – FENOLL Sacha – ISSARTI Adam – ZAABAT Adam – CASTRO Sarah – DEBRU Thalia – CORONESE GRASSOT Mattéo – CHEFDEVILLE Alexis – TANT Jules – PUJOL BER Enriké – BAYLE Louis – ELLIS Sakura – GIN Selyan – KRAMER Deven – CHAPPEL Lisa – VIDAL Lenzo – BRANDON Arnaud – RENUCCI Lorenzo – RENAUDAT Sayan – HUARD Lola – VANDE KERCKHOVE Lidzo – SAFSAF Fayeze – LARBI BOUAMRANE Maïssa – CHAABOUCHE Manal – GRISOT Lya – ADAM Samuel – BEN LAHCENE LOZANO Hissane – ARRIBAT Baptiste – JULIEN GUERRIER Noah – DESPAGNET Cléa – SALVA Gaïa – CASES Nohann – PRZYBYLSKI Lana – PATTI Océane – GUILLAS Camille – EL MEGUENNI Abdelmalik – TOURNEMIRE Azélio – MULLER Soni – TAULI Mya – AMIAR Lisa – CHICATE Kessya – GUIAS-TRENNEC-FAUGAS PEYRE Aurélien – FONTANIE Sarah – NARDO Elyna – COLIN Kenzo – CARDOSO Mateo

### MARIAGES

SCCELLIER Jimmy et BELKACEMI Laetitia – DELMAS Yannick et DOUARE Jennifer – LEBOFFE Antony et BUONO Carine – FONTANEL Pascal et FERRER Brigitte – CERUTTI Christophe et FABRE Katia – MOUCHERAUD Guillaume et ROUANET Julie – GASQUET Julien et CHEMINEAU Alexandra – BENABOU Mostafa et BENAMEUR Rachida – DELON Dominique et FAURE Gaëlle – RAPHANEL Pierre et LOUNAS Nassima – NGUYEN VAN CAO Jean-Luc et DENIZEAU Marie – MINICKI Alain et SERRE Evelyne – BEGON Luc et BERGER Stéphanie – FERRAI Raymond et VILAPLANA Roselyne – TAHAR Yannick et BENDAVID Aurélie – MELOUANE Achour et BENFODDA Nadia – SOULES Sébastien et RODRIGUEZ Hélène – BESSON Guillaume et MOTHES Elodie – PLATEAU Philippe et LAMY Valérie – BOULANGER Patrick et TERRISSON Caroline – KHELIFI Nadhir et DEFORES Marine

### DECES

MARTIN Noël, 84 ans – SAEZ José, 80 ans – CASELLI Germain, 61 ans – ERNST Robert, 77 ans – RAMY Christophe, 36 ans – NOIR Abel, 89 ans – PIVOT Guy, 84 ans – GERIN Sandrine, 45 ans – SANCHEZ Sylvain, 36 ans – KOZIOL Raymond, 77 ans – BOILLET Pierre, 95 ans – FORET Philippe, 50 ans – LECA Jeanne, veuve BAYSSE, 93 ans – MEURISSE Sylvie, 49 ans – MICHELOT Jean-Marie, 61 ans – BLAQUIERE Serge, 61 ans – WENGER Renée, veuve LANTE, 89 ans – COT Solange, veuve JEAN, 82 ans – GOSSWEILER Walter, 76 ans – FESSLER Carmen, veuve CORBEL, 88 ans – LE CAM Raoul, 81 ans – BASTI Geneviève, épouse DUBOURDIEU, 58 ans – PUNTOS Bernard, 60 ans – VANCAS Christian, 60 ans – SOULIE Maurice, 91 ans – MARTINEZ Francis, 72 ans – LABASSE Alain, 64 ans – BENACLOCH Michel, 86 ans – OCHEDA Salvador, 51 ans – BASTIDE Léon, 78 ans – DUSSAUGE André, 81 ans – ANTOINE Laurent, 76 ans – BRESSAC Marie-Louise, veuve ROQUEBLAVE, 90 ans – GONSALVEZ Georges, 76 ans – DUBOIS Nicole, épouse LANGLOIS, 73 ans – CHARTIER Pierre, 84 ans



# Agde

Centre Aquatique  
26 juillet 2011

